

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 225

2 février 2009

SOMMAIRE

AA&C Associates S.A.	10788	Hartborg S.A.	10799
Abax Holding	10783	Immobilière Ceccon S.à.r.l.	10795
Abax Holding	10788	Key Energy Services Luxembourg I S. à r.l.	10755
Accelior S.A.	10800	Le Canotier S.A.	10798
Adler Toy Investment S.à r.l.	10793	Leonardo Capital Partners S.A.	10790
Alanis S.A.	10798	Leonardo Navigation S.A.	10790
Allied Equity S.à r.l.	10792	Les Lices S.A.	10778
A.L. Luxembourg S.A.	10795	Look Group 1 S.à r.l.	10767
Am Weinebiert S.à r.l.	10791	Luxembourg Maritime Company S.A. ...	10799
Apax Look Group 1 S.à r.l.	10767	Mantalis Holding S.A.	10785
Aral Center Nagel Sàrl	10791	Master's Lodge S.à.r.l.	10791
Behrein SA	10754	Mec-Telematik, Sàrl	10789
BH Investment Holding S.A.	10800	Media-Consulting-Pint G.m.b.H.	10799
BRC Luxembourg	10790	Mira-Rio S.A.	10798
Captiva Capital (Luxembourg) Partners II S.C.A.	10762	Nature Santé Beauté (N.S.B.) S.à.r.l. ...	10794
Cevihold S.A.	10790	Navcon S.A.	10790
Concept Marketing Finance (C.M.F.) S.A.	10794	Pall-Center S.A.	10792
Crossroads Investments S.A.	10796	PE Financing No. 5 (Luxembourg) S.A. ..	10785
CYO Company of Yarns Olcese S.A.	10776	PKF Weber & Bontemps	10779
Deka Promotions S.à.r.l.	10784	Polytech Systems S.A.	10799
Domus Participations S.à r.l.	10797	Postline S.A.	10796
Euro East Construction S.A.	10797	Relax Holding S.à r.l.	10792
Eurofinance Placements S.A.	10780	RentaPlace Holding S.A.	10800
FGA (Luxembourg) S.A.	10793	Rose Invest International Holding S.A. ...	10793
Fiduciaire et Expertises (Luxembourg) S.A.	10793	Rose Invest International Holding S.A. ...	10794
Financière Villebois Mareuil S.A.	10759	Schanen S.à r.l.	10754
Fonds Européen de Développement Im- mobiliier Lux S.A.	10758	Société de Participations Financières Groupe Arnold Kontz Sàrl	10795
Four Tools	10792	Square Holdings (CDE) S.à.r.l.	10795
Georges Sàrl	10798	Square Holdings S.à.r.l.	10797
Global IT Services S.à r.l.	10800	Travaux Modernes S.à.r.l.	10796
Gondwana International Holding S.A.	10794	Urmet Participations S.A.	10777

Schanen S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7261 Helmsange, 54, rue de l'Armistice.

R.C.S. Luxembourg B 107.599.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le dix-huit décembre.

Par-devant Nous, Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Monsieur Johann Paul dit John Schanen, retraité, né le 23 mai 1942 à Bereldange, demeurant à L-7261 Helmsange, 4, rue de l'Armistice.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la société «SCHANEN S.à r.l.», ayant son siège social à L-7261 Helmsange, 4, rue de l'Armistice, RCS Luxembourg section B 107.599, a été constituée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire alors de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 21 avril 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 901 du 15 septembre 2005;

II. Que le capital social de la société «SCHANEN S.à r.l.», précitée, s'élève actuellement à DOUZE MILLE QUATRE CENTS EUROS (12.400,- EUR) représenté par CENT (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre (124,- EUR) chacune;

III. Que le comparant, prénommé, est devenu le seul propriétaire de l'intégralité des parts sociales de la Société "SCHANEN S.à r.l.";

IV. Que le comparant a décidé de dissoudre et de liquider la Société «SCHANEN S.à r.l.», celle-ci ayant cessé toute activité;

V. Que Johann Paul dit John Schanen, prénommé, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société «SCHANEN S.à r.l.», qu'en tant qu'associé unique, déclare:

- que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'associé unique;
- que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou sont dûment provisionnés;
- par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,

VI. De sorte que la liquidation de la société «SCHANEN S.à r.l.» est à considérer comme clôturée.

VII. Que décharge pleine et entière est accordée au gérant, pour l'exercice de son mandat.

VIII. Que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-7261 Helmsange, 4, rue de l'Armistice.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: John Schanen, Carlo Wersandt

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 décembre 2008. LAC/2008/51907. Reçu € 12.- (douze euros)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2009008494/9127/43.

(090006693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Behrein SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 119.809.

L'an deux mille huit, le vingt-neuf octobre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "BEHREIN S.A.", ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri, R.C.S. Luxembourg section B numéro 119.809, reçu par Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven, publié au Mémorial Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 2115 du 13 novembre 2006.

L'assemblée est présidée par Monsieur Lionel Coupé, employé privé à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Madame Pascale Mariotti, employée privée à Luxembourg. Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les quarante-huit mille trois cent soixante-dix (48.370) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Modification de l'année sociale.

2.- Modification afférente de l'article 14 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente l'Assemblée, l'Assemblée décide de renoncer aux formalités de convocation, les actionnaires représentés se considérant dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'année sociale qui débutera désormais le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre de chaque année.

L'assemblée décide qu'à titre transitoire l'exercice débuté le 1^{er} octobre 2007 se terminera le 31 décembre 2008.

Deuxième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 14 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 14.** L'année sociale de la société commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année."

Frais:

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de huit cents Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: L. Coupé, P. Mariotti, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg A.C. le 31 octobre 2008. LAC/2008/44226. Reçu 12 € (douze euros).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 novembre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009008504/211/51.

(090007033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Key Energy Services Luxembourg I S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 120.224,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 141.376.

In the year two thousand and eight, on the thirtieth of December.

Before Us Maître Henri Beck notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Key Energy Services, Inc., a Maryland corporation with address at Suite 1660, 7, St. Paul Street, Baltimore, Maryland 21202, the United States of America, registered with the Maryland Department of Assessments and Taxation under Department identification number D00752055, here represented by Mrs. Peggy Simon, private employee, residing in Berdorf, by virtue of a proxy established on December 10, 2008.

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of "Key Energy Services Luxembourg I S.à r.l.", having its registered office at 24, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B, under number 141.376 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary public residing in Luxembourg, on August 26th, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 2340, on September 25th, 2008.

II. The Company's share capital is set at twelve thousand, four hundred Euro (EUR 12,400.-) represented by twelve thousand, four hundred (12,400) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

III. The appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by one hundred and seven thousand, eight hundred and twenty-four Euro (EUR 107,824.-), in order to raise it from its present amount of twelve thousand, four hundred Euro (EUR 12,400.-) to one hundred and twenty thousand, two hundred and twenty-four Euro (EUR 120,224.-) by creation and issue of one hundred and seven thousand, eight hundred and twenty-four (107,824) new shares of one Euro (EUR 1.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Subscription - Payment

Thereupon, Key Energy Services Inc., prenamed, through its proxyholder, declares to subscribe to one hundred and seven thousand, eight hundred and twenty-four (107,824) new shares and have them fully paid up in the amount of one hundred and seven thousand, eight hundred and twenty-four Euro (EUR 107,824.-), by a contribution in kind consisting of the conversion and subsequent termination of an unquestionable and immediately payable debt (hereafter the "Contribution in Kind") in the amount of one hundred and seven thousand, eight hundred and twenty-four Euro (EUR 107,824.-), owed by the Company to Key Energy Services, Inc., as stated in a declaration of the receiver of the Contribution in Kind dated December 11, 2008, as well as in a declaration of the contributor of the Contribution in Kind dated December 11, 2008.

Effective implementation of the contribution in kind

Key Energy Services, Inc., prenamed, through its proxyholder, declares that:

- It is the sole unrestricted owner of the Contribution in Kind and possesses the power to dispose of it, it being legally and conventionally freely transferable; and
- The transfer of the Contribution in Kind is effective today without qualification.

Second resolution

Pursuant to the above resolutions, article 8.1 of the articles of association of the Company is amended and shall henceforth read as follows:

"8.1: The Company's subscribed and paid-in share capital is set at one hundred and twenty thousand, two hundred and twenty-four Euro (EUR 120,224.-) represented by one hundred and twenty thousand, two hundred and twenty-four (120,224) shares of one Euro (EUR 1.-) each. "

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarised deed was drawn up in Echternach, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by her Surname, Christian name, civil status and residence, she signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le trente décembre.

Par-devant Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Key Energy Services, Inc., une société constituée sous les lois du Maryland, ayant son siège social au Suite 1660, 7, St. Paul Street, Baltimore, Maryland 21202, Etats-Unis d'Amérique, immatriculée auprès du Département de Taxe et Eva-

luation du Maryland sous le numéro D00752055, ici représentée par Madame Peggy Simon, employée privée, demeurant à Berdorf, en vertu d'une procuration donnée le 10 décembre 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de "Key Energy Services Luxembourg I S.à r.l.", ayant son siège social au 24, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 141.376 (la "Société"), constituée suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 août 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2340, le 25 septembre 2008.

II. Le capital social de la Société est fixé à douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400,-) représenté par douze mille quatre cents (12.400) parts sociales ayant une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

III. L'associée unique, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de cent sept mille huit cent vingt-quatre Euros (EUR 107.824,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille quatre cents Euros (EUR 12.400,-) à cent vingt mille deux cent vingt-quatre Euros (EUR 120.224,-), par la création et l'émission de cent sept mille huit cent vingt-quatre (107.824) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription - Libération

Sur ce, Key Energy Services, Inc., prénommée, par son mandataire, déclare souscrire aux cent sept mille huit cent vingt-quatre (107.824) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement pour un montant de cent sept mille huit cent vingt-quatre Euros (EUR 107.824,-), par un apport en nature consistant en la conversion et l'annulation d'une créance certaine, liquide et exigible (ci-après l'"Apport en Nature") de cent sept mille huit cent vingt-quatre Euros (EUR 107.824,-) détenue par Key Energy Services, Inc., prénommée, à l'encontre de la Société, tel qu'il résulte d'une déclaration du représentant de la société apporteuse datée du 11 décembre 2008, ainsi que d'une déclaration des représentants de la société bénéficiaire de l'Apport en nature datée du 11 décembre 2008.

Réalisation effective de l'apport en nature

Key Energy Services, Inc., prénommée, par son mandataire, déclare:

- Etre la seule pleine propriétaire de l'Apport en Nature et possède les pouvoirs d'en disposer, celui-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissible; et

- Que le transfert de l'Apport en Nature est effectivement réalisé ce jour sans réserve.

Seconde résolution

Suite aux résolutions susmentionnées, l'article 8.1 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

"8.1: Le capital social souscrit de la Société est fixé à cent vingt mille deux cent vingt-quatre Euros (EUR 120.224,-) représenté par cent vingt mille deux cent vingt-quatre (120.224) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de cette même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Echternach, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 31 décembre 2008. Relation: ECH/2008/1817. Reçu cinq cent trente-neuf euros douze cents 107.824,00.- € à 0,50% = 539,12 €.

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 9 janvier 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009008508/201/122.

(090006502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

F.E.D.I. Lux S.A., Fonds Européen de Développement Immobilier Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 72.062.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le vingt-quatre décembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

Monsieur Salvatore TALAIA, entrepreneur, né à Anogia (Italie), le 25 septembre 1942, demeurant à I-10126 Turin, Via Cortemilia 9 (Italie),

ici représenté par Monsieur Christian DOSTERT, employé privé, demeurant professionnellement à L-6130 Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit ses déclarations et constatations:

a) Que la société anonyme "FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT IMMOBILIER LUX S.A.", en abrégé "F.E.D.I. LUX S.A." (ci-après la "Société"), établie et ayant son siège social à L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 72.062, a été constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 13 octobre 1999, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 964 du 16 décembre 1999.

b) Que le capital social de la Société est fixé à deux cent mille euros (200.000,- EUR), divisé en vingt mille (20.000) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, entièrement libérées.

c) Que le comparant, représenté comme dit ci-avant, est devenu successivement propriétaire de toutes les actions de la Société.

d) Que l'activité de la Société ayant cessé, le comparant prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

e) Que le comparant, en tant qu'actionnaire unique, se désigne comme liquidateur de la Société.

f) Que le comparant déclare fixer à tout de suite la deuxième et la troisième assemblée conformément à l'article 151 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre.

g) Qu'en sa capacité de liquidateur de la Société, le comparant requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare avoir réglé tout le passif de la Société et avoir transféré tous les actifs à son profit.

h) Que le comparant est investi de tous les éléments actifs de la Société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour.

i) Que les déclarations du liquidateur ont fait l'objet d'une vérification, suivant rapport en annexe, conformément à la loi, par Monsieur Marco RIES, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades, désigné "commissaire-vérificateur" par l'actionnaire unique de la Société.

j) Que le comparant approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière au commissaire-vérificateur, concernant toute responsabilité ultérieure.

k) Que le comparant, constitué en troisième assemblée, prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister.

l) Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

m) Qu'il a été procédé à l'annulation des titres au porteur.

n) Que les livres et documents de la Société, dissoute, seront conservés pendant cinq ans au moins à l'ancien siège social à L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons-Malades.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de sept cent quatre-vingts euros et le comparant, en tant qu'actionnaire unique, s'y engage personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, ès-qualité qu'elle agit, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: DOSTERT; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 janvier 2008. Relation GRE/2009/97. Reçu douze euros 12 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 9 janvier 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009008503/231/62.

(090006722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Financière Villebois Mareuil S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 59.222.

In the year two thousand eight, on the twenty-eighth of July.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing in Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of " Financière Villebois Mareuil S.A.", a société anonyme holding, having its registered office at L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, registered at the Trade and Companies' Register of Luxembourg B number 59.222, incorporated by deed dated on May 2, 1997, published in the Mémorial C, number 446 of August 14, 1997; and whose Articles of Association never have been amended.

The meeting is presided by Mr Philippe PONSARD, "ingénieur commercial", with professional address in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

The chairman appoints as secretary Mrs Sonia BOULARD, private employee", with professional address in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

The meeting elects as scrutineer Mrs Alexia UHL, lawyer, with professional address in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle. The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 106,885 (one hundred six thousand eight hundred eighty five) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Transfer of the registered office of the Company from the Grand Duchy of Luxembourg to Panama at the following address: Panama, Torre ADR, 8th floor, Avenida Samuel Lewis Obarrio, Panama, République of Panama, under the resolutive condition of non-registration at the Public Registry in Panama.

2. Power to: ABA LEGAL BUREAU, having its registered office at Torre ADR, PIs0 8, Avenida Samuel Lewis, Obarrio, Panama, Republic of Panama, in order to handle all administrative formalities relating to the registration of the Company in Panama.

3. Resignation of the current directors and the statutory auditor of the company and discharge to be given to them.

4. Appointment of Mr William Ghrenassia, Gedar S .A. and Mr Harmodio Tejeira as Directors of the Company.

5. Power to be granted to an attorney in order to carry out the radiation of the company in Luxembourg on basis of an evidence of the company's inscription in Panama.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to transfer the registered office, administrative and effective management seat with effect as of today from the Grand-Duchy of Luxembourg to Panama and to change the Company's nationality to Panama, without however that such change in nationality and transfer of the registered office will imply from a legal and tax point of view the incorporation of a new legal entity, the whole under the resolutive condition of non-registration of the Company at the Public Registry in Panama for whatsoever reason it can be.

The meeting states that this resolution has been taken in compliance with article 67-1 (1) of the Luxembourg company law.

The meeting states that no bond has been issued by the Company and consequently no agreement of the bond holders is required in relation with the expected changes.

The meeting resolved that the address of its registered office in Panama shall be fixed at Torre ADR, 8th floor, Avenida Samuel Lewis Obarrio, Panama, Republic of Panama,

the whole on basis on the accounts as at July 28, 2008. The said accounts signed "ne varietur" by the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Second resolution

The meeting decides to grant all powers to ABA LEGAL BUREAU, having its registered office at Torre ADR, Plso 8, Avenida Samuel Lewis, Obarrio, Panama, Republic of Panama; to handle all administrative formalities relating to the registration of the Company in Panama, to execute the Memorandum of Association under the applicable law of the Panama, and to execute as Registered Agent a Certificate of Incorporation as shall be required and do everything necessary to the exercise of the power herein specified.

Third resolution

The meeting decides to accept the resignation of the current directors and the statutory auditor of the company and to grant full and entire discharge to them for the execution of their mandates.

Fourth resolution

The meeting decides to appoint Mr William Ghrenassia, Gedar S.A. and Mr Harmodio Teixeira as Directors of the Company.

Fifth resolution

The meeting decides to grant all powers to any holder of a certified true copy of the present deed, acting individually, in order to carry out the radiation of the company in Luxembourg on basis of the evidence of the inscription in Panama.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand five hundred Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg. On the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française

L'an deux mille huit, le vingt-huit juillet.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "Financière Villebois Mareuil S.A.", ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, R.C.S. Luxembourg section B numéro 59.222, constituée suivant acte reçu le 2 mai 1997, publié au Mémorial C, numéro 446 du 14 août 1997, dont les statuts n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée est présidée par Mr. Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sonia BOULARD, employée privée, demeurant professionnellement à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Alexia UHL, juriste, demeurant professionnellement à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 106.885 (cent six mille huit cent quatre-vingt-cinq) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III. - L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la société du Grand-Duché de Luxembourg au Panama à l'adresse suivante: Panama, Torre ADR, 8th floor, Avenida Samuel Lewis Obarrio, Panama, République du Panama, cette résolution étant à prendre sous la condition résolutoire de la non-inscription de la société au Registre Public des Sociétés au Panama.

2. Pouvoir à accorder à: ABA LEGAL BUREAU, ayant son siège social à Torre ADR, Plso 8, Avenida Samuel Lewis, Obarrio, Panama, République du Panama, à l'effet d'accomplir toutes les formalités administratives nécessaires à l'inscription de la société au Panama.

3. Démission des administrateurs actuels et du commissaire aux comptes de la société et décharge à leur accorder.

4. Nomination de M. William Ghrenassia, Gedar S.A. et M. Harmodio Tejeira en tant qu'administrateurs de la Société.

5. Attribution de tous pouvoirs à un mandataire à l'effet de radier l'inscription de la société au Luxembourg sur base de la preuve de l'inscription de la société au Panama.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social, administratif et le siège de direction effective avec effet à la date de ce jour du Grand-duché de Luxembourg au Panama, et de faire adopter par la Société la nationalité du Panama, sans toutefois que ce changement de nationalité et de transfert de siège donne lieu, ni légalement, ni fiscalement à la constitution d'une personne juridique nouvelle, et le tout sous la condition résolutoire de la non-inscription de la Société au Panama.

L'assemblée constate que cette résolution a été prise en conformité avec l'article 67-1 (1) de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

L'assemblée constate en outre qu'aucun emprunt obligataire n'a été émis par la Société et que dès lors aucun accord des obligataires n'est requis en rapport avec les changements envisagés.

L'assemblée décide que l'adresse du siège social à: Panama, Torre ADR, 8th floor, Avenida Samuel Lewis Obarrio, Panama, République du Panama, le tout sur base des comptes intérimaires arrêtés à la date du 28 juillet 2008.

Lesdits comptes intérimaires, après avoir été signés ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexés aux présentes pour être formalisés avec elles.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accorder tous pouvoirs généralement quelconques à: ABA LEGAL BUREAU, ayant son siège social à Torre ADR, Plso 8, Avenida Samuel Lewis, Obarrio, Panama, République du Panama, à l'effet d'accomplir toutes les formalités administratives nécessaires à l'inscription de la société au Panama, de signer le "Memorandum of Association" selon la loi panaméenne applicable et signer en tant qu'Agent Agréé le "Certificate of Incorporation" tel que requis et faire tout ce qui est nécessaire pour l'exercice du pouvoir ci-avant spécifié.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes de la société et de leur accorder décharge pleine et entière pour l'exécution de leurs mandats.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer M. William Ghrenassia, Gedar S.A. et M. Harmodio Tejeira en tant qu'administrateurs de la Société.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de d'accorder tous pouvoirs généralement quelconques à tout porteur d'une expédition des présentes, agissant individuellement, à l'effet de radier l'inscription de la société au Luxembourg sur base de la preuve de l'inscription de la société au Panama.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents Euro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. PONSARD; S. BOULARD; J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 30 juillet 2008. Relation LAC/2008/31728. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): FRANCIS SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C. Recueil Spécial des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 06 AOÛT 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009008525/211/154.

(090006376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Captiva Capital (Luxembourg) Partners II S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Capital social: EUR 32.883,75.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 110.423.

In the year two thousand and eight, on the twenty-third day of December.

Before us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of CAPTIVA CAPITAL (LUXEMBOURG) PARTNERS II S.C.A., a société en commandite par actions, having its registered office at 41, avenue de la Liberie, L-1931 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under section B, number 110.423, incorporated by deed of notary Henri Hellinckx, residing then in Mersch, on 27 July 2005, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 29 December 2005, under number 1472, which articles of incorporation have been last amended on 30 November 2007 pursuant to a deed of notary Me Gérard Lecuit, residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 364 of 12 February 2008, p. 17455 (the "Company").

The extraordinary general meeting is presided by Mr Frederic Chartier, legal counsel, residing in Luxembourg, chairman of the meeting.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Ouaffa Zougar, executive assistant, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Xavier Poncelet, accounting controller, residing professionally in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the chairman of the meeting declares and requests the notary to state that:

(i) The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Modification of the articles of association of the Company in order to expressly allow shareholders representing at least ten percent (10%) of the Company's issued capital to require a general meeting of shareholders of the Company and subsequent amendment of the Article 10 of the articles of association of the Company;

2. Modification of the conditions required to remove the general partner of the Company and subsequent amendment of the Article 16 of the articles of association of the Company;

3. Amendment of the powers of the general meeting of shareholders as stated by the articles of association of the Company and subsequent amendment of the Article 9 of the articles of association of the Company;

4. Modification of the voting requirements concerning the resolutions adopted by a general meeting of shareholders of the Company and subsequent amendment of the Article 13 of the articles of association of the Company;

5. Modification of the voting requirements concerning the resolutions adopted by an extraordinary general meeting of shareholders of the Company and subsequent amendment of the Article 14 of the articles of association of the Company;

6. Miscellaneous.

(ii) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

(iii) the proxies of the represented shareholders, initialed "ne varietur" by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

(iv) the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and had knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

(v) the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders resolves to modify the articles of association of the Company which shall expressly allow shareholders representing at least ten percent (10%) of the Company's issued capital to require a general meeting of shareholders of the Company.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the meeting resolves to amend the Article 10 of the articles of association of the Company which shall now read as follows:

" **Art. 10. Time and Holding of meetings.** The annual ordinary general meeting of the shareholders (the "Annual Meeting") shall be held in accordance with Luxembourg law at the registered office of the Company in the city of Luxembourg on the third Thursday of June at 3 p.m., or at such other place or time in the Grand Duchy of Luxembourg as may be specified in the notice of meeting. If such day is not a bank business day, the Annual Meeting shall be held on the next following bank business day.

The General Partner or the Supervisory Board may convene other general meetings. Such meetings must be convened if shareholders representing at least ten percent (10%) of the Company's issued capital so require.

Shareholders' meetings, including the annual general meeting, may be held abroad if, in the judgment of the General Partner, which is final, circumstances of force majeure so require."

Third resolution

The general meeting of shareholders resolves to modify the conditions required to remove the general partner of the Company.

Fourth resolution

As a consequence of the third resolution, the meeting resolves to amend the Article 16 of the articles of association of the Company which shall now read as follows:

" **Art. 16. Management of the company.** The Company shall be managed by the General Partner.

The other shareholders shall neither participate in nor interfere with the management of the Company.

The General Partner may be removed in the case of fraud, gross negligence or wilful misconduct from its capacity as General Partner by a decision of an extraordinary general meeting of the Shareholders adopted as follow:

- The quorum shall be at least one half of the share capital being present or represented, if such quorum requirement is not met, a second general meeting of Shareholders will be called which may validly deliberate, irrespective of the portion of the share capital represented;

- In both meetings, resolutions must be passed by at least seventy five percent (75%) of the votes of the Shareholders present or represented, the General Partner having no veto right.

The General Partner may also be removed without cause by a decision of an extraordinary general meeting of the Shareholders adopted as follow:

- The quorum shall be at least one half of the share capital being present or represented. If such quorum requirement is not met, a second general meeting of Shareholders will be called which may validly deliberate, irrespective of the portion of the share capital represented;

- In both meetings, resolutions must be passed by at least eighty percent (80%) of the votes of the Shareholders present or represented, the General Partner having no veto right."

Fifth resolution

The general meeting of shareholders resolves to modify the powers of the general meeting of shareholders as stated by the articles of association of the Company.

Sixth resolution

As a consequence of the fifth resolution, the meeting resolves to amend the Article 9 of the articles of association of the Company which shall now read as follows:

" **Art. 9. General meetings.** Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company represents the entire body of the shareholders of the Company and shall have the broadest power to approve or ratify acts relating to the operations of the Company."

Seventh resolution

The general meeting of shareholders resolves to modify the voting requirements concerning the resolutions adopted by a general meeting of shareholders of the Company which shall not require the consent of the general partner of the Company.

Eighth resolution

As a consequence of the seventh resolution, the meeting resolves to amend the fifth paragraph of the Article 13 of the articles of association of the Company which shall now read as follows:

" **Art. 13. Vote.** An attendance list indicating the name of the shareholders and the number of shares for which they vote is signed by each one of them or by their proxy prior to the opening of the deliberations.

The general meeting may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda.

Each share entitles to one (1) vote.

Voting takes place by a show of hands or by a roll call, unless the general meeting resolves by a simple majority vote to adopt another voting procedure.

At any general meeting other than an extraordinary general meeting convened for the purpose of amending the present Articles of Association or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the present Articles of Association, resolutions shall be adopted, irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of votes cast."

Ninth resolution

The general meeting of shareholders resolves to modify the voting requirements concerning the resolutions adopted by an extraordinary general meeting of the shareholders of the Company which shall not require the consent of the general partner of the Company.

Tenth resolution

As a consequence of the ninth resolution, the meeting resolves to amend the fifth paragraph of the Article 14 of the articles of association of the Company which shall now read as follows:

" **Art. 14. Extraordinary general meetings.** At any extraordinary general meeting convened in accordance with Luxembourg law for amending the present Articles of Association (including for resolving on the increase or reduction of the issued share capital of the Company, the merger of the Company, the extension of the term of the Company and the early termination of the Company) or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the present Articles of Association, the quorum shall be at least one half (1/2) of all the shares issued and outstanding. If the said quorum is not present, a second meeting may be convened at which there shall be no quorum requirement.

In order for the proposed resolution to be adopted, and save as otherwise provided by law, seventy five per cent (75%) of the votes of the shareholders present or represented is required at any such general meeting, the General Partner having no veto right.

Where there is more than one class of shares and the resolution of the general meeting is such as to change the respective rights thereof, the resolution must, in order to be valid, fulfil the conditions as to quorum and majority laid down in the forgoing paragraph with respect to each class."

Nothing else being in the agenda, the meeting was closed.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand two hundred euros (EUR 1,200.-).

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil huit, le vingt-trois décembre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société CAPTIVA CAPITAL (LUXEMBOURG) PARTNERS II S.C.A., une société en commandite par actions ayant son siège social au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.423, constituée par acte du notaire Henri Hellinckx, alors de résidence à Mersch, en date du 27 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 29 décembre 2005, sous le numéro 1472, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu le 30 novembre 2007 par acte du notaire Gérard Lecuit, résident à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 364 du 12 février 2008, p. 17455 (la "Société").

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Frederic Chartier, legal counsel, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Ouaffa Zougar, executive assistant, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Xavier Poncelet, accounting controller, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

(i) La présente assemblée extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Modification des statuts de la Société afin de permettre expressément aux actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de requérir une assemblée générale des actionnaires de la Société et modification subséquente de l'article 10 des statuts de la Société;

2. Modification des conditions requises pour révoquer le gérant de la Société et modification subséquente de l'article 16 des statuts de la Société;

3. Modification des pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires tels qu'établis par les statuts de la Société et modification subséquente de l'article 9 des statuts de la Société;

4. Modification des conditions de vote relatives aux résolutions adoptées par une assemblée générale des actionnaires de la Société et modification subséquente de l'article 13 des statuts de la Société;

5. Modification des conditions de vote relatives aux résolutions adoptées par une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société et modification subséquente de l'article 14 des statuts de la Société;

6. Divers.

(ii) Les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

(iii) Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

(iv) L'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

(v) La présente assemblée est ainsi régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, a alors pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier les statuts de la Société qui permettront expressément aux actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de requérir une assemblée générale des actionnaires de la Société.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'assemblée générale décide de modifier l'article 10 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 10. Moment et Tenue des assemblées.** L'assemblée générale ordinaire annuelle des Actionnaires (l'"Assemblée Annuelle") se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise au siège social de la Société dans la ville de Luxembourg le troisième jeudi du mois de juin à 15.00 heures, ou à tel autre endroit ou moment au Grand-Duché de Luxembourg indiqué dans les convocations à l'assemblée. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Le Gérant ou le Conseil de Surveillance peuvent convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si les actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social le demandent.

Les assemblées des Actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle, peuvent se tenir à l'étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure, qui seront appréciées souverainement par l'Associé Commandité."

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier les dispositions des statuts de la Société concernant la possibilité de révoquer l'associé commandité.

Quatrième résolution

En conséquence de la troisième résolution ci-dessus, l'assemblée générale décide de modifier l'article 16 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" Art. 16. Gestion de la société.

La Société sera gérée par le Gérant.

Les autres Actionnaires ne participeront ni n'interféreront dans la gestion de la Société.

Le Gérant pourra être démis de ses fonctions en cas de fraude, de négligence grave ou de mauvaise conduite volontaire par une résolution d'une assemblée générale extraordinaire adoptée comme suit:

- le quorum de présence sera d'au moins la moitié du capital social présent ou représenté. Si un tel quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée générale des Actionnaires sera réunie en vue de délibérer valablement, sans tenir compte, cette fois-ci, de la portion de capital représenté.

- pour les deux assemblées, les résolutions doivent être approuvées par soixante quinze pour cent (75%) des votes des actionnaires présents ou représentés, le Gérant ne disposant pas de droit de veto.

Le Gérant pourra également être démis de ses fonctions sans motif par une résolution d'une assemblée générale extraordinaire adoptée comme suit:

- le quorum de présence sera d'au moins la moitié du capital social présent ou représenté. Si un tel quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée générale des Actionnaires sera réunie en vue de délibérer valablement, sans tenir compte, cette fois-ci, de la portion de capital représenté.

- pour les deux assemblées, les résolutions doivent être approuvées par quatre vingt pour cent (80%) des votes des actionnaires présents ou représentés, le Gérant ne disposant pas de droit de veto."

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de modifier les pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires tels qu'établis par les statuts de la Société.

Sixième résolution

En conséquence de la cinquième résolution, l'assemblée générale décide de modifier l'article 9 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" Art. 9. Assemblée des actionnaires. Toute assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires de la Société et aura les pouvoirs les plus étendus pour approuver ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société."

Septième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier les conditions de vote relatives aux résolutions adoptées par une assemblée générale des actionnaires de la Société qui ne devront pas requérir le consentement du gérant de la Société.

Huitième résolution

En conséquence de la septième résolution, l'assemblée générale décide de modifier l'article 13 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" Art. 13. Vote. Une liste de présence, indiquant les noms des actionnaires et le nombre d'actions pour lesquelles ils prennent part au vote, est signée par chaque actionnaire ou par leurs mandataires avant l'ouverture de la procédure.

L'assemblée générale peut délibérer et voter uniquement sur les points figurant à l'ordre du jour.

Chaque action donne droit à une (1) voix.

Le vote se fait à main levée ou par un appel nominal, sauf si l'assemblée générale décide, par un vote à la majorité simple, d'adopter une autre procédure de vote.

Lors de toute assemblée générale des actionnaires, autre qu'une assemblée générale extraordinaire convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou pour voter des résolutions dont l'adoption requiert les mêmes quorum et majorités que ceux exigés pour la modification des Statuts, les résolutions seront adoptées sans considération du nombre d'actions représentées, à la majorité simple des votes."

Neuvième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de modifier les conditions de vote relatives aux résolutions adoptées par une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société qui ne devront pas requérir le consentement du gérant de la Société.

Dixième résolution

En conséquence de la neuvième résolution, l'assemblée générale décide de modifier l'article 14 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 14. Assemblées générales extraordinaires.** Lors de toute assemblée générale extraordinaire convoquée en conformité avec la loi luxembourgeoise en vue de la modification des présents Statuts (y compris en vue de décider de la réduction ou de l'augmentation du capital social émis de la Société, de la fusion de la Société, de la prorogation de la durée de la Société ou de la dissolution anticipée de la Société) ou pour voter des résolutions dont l'adoption requiert les mêmes quorum et majorité que ceux exigés pour la modification des Statuts, le quorum sera d'au moins la moitié (1/2) de toutes les actions émises. Si le quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée pourra être convoquée à laquelle aucun quorum ne sera requis.

Pour que la résolution proposée soit adoptée, et sauf disposition contraire de la loi, une majorité de soixante quinze pour cent (75%) des voix des actionnaires présents ou représentés à une telle assemblée générale est requise.

Lorsqu'il existe plus d'une seule catégorie d'actions et que la résolution de l'assemblée générale est telle qu'elle modifie leurs droits respectifs, tels que décrits ci-dessus, la résolution doit, afin d'être valable, satisfaire, dans chacune des classes, aux conditions de quorum et de majorité prévues par le paragraphe précédent."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incomberont à la Société en raison du présent acte est évalué à environ mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. Chartier, O. Zougar, X. Poncelet et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 décembre 2008. LAC/2008/52918. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009008506/5770/288.

(090006708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

**Look Group 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Apax Look Group 1 S.à r.l.).**

Capital social: GBP 15.566,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 143.810.

In the year two thousand and eight, on the tenth day of the month of December.

Before Us, Maître Francis Kessler, notary public residing in Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Apax WW Nominees Ltd., a limited liability company governed by the laws of England and Wales, having its registered office at 33, Jermyn Street, London, SW1Y 6DN, United Kingdom, registered at the Companies House under number 4693597,

hereby represented by Me Marie-Eve Delpech, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal on 10 December 2008.

The said proxy, after having been initialled "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

I. It is the existing sole shareholder (the "Existing Shareholder") of Apax Look Group 1 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) and registered office at 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, in the process of being registered with the Luxembourg Trade and Companies

Register, incorporated by a deed of the undersigned notary, of 8th December 2008, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association (the "Company").

II. The Company's articles of incorporation (the "Articles") have not been amended since that date.

All this having been declared, the appearing party, holding 100% of the share capital of the Company, represented as stated hereabove, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. To suppress the nominal value of the Shares.
2. To convert the share capital of the Company from Euro (EUR) to British Pounds Sterling (GBP) at the exchange rate applicable on the date of the day preceding the present extraordinary general shareholders' meeting.
3. To increase the share capital of the Company from its amount after conversion to an amount of ten thousand eight hundred ninety-six British Pounds Sterling (GBP 10,896.-) without issuing any new Shares, divided into twelve thousand five hundred (12,500) Shares, without nominal value;
4. To convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) Shares, without nominal value, into ten thousand eight hundred ninety-six (10,896) new Shares, without nominal value.
5. To reintroduce a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) per Share.
6. To convert all accounts in the books of the Company from Euro (EUR) to British Pounds Sterling (GBP).
7. To increase the share capital of the Company by an amount of four thousand six hundred seventy British Pounds Sterling (GBP 4,670.-) so as to raise it from its current amount of ten thousand eight hundred ninety-six British Pounds Sterling (GBP 10,896.-) divided into ten thousand eight hundred ninety-six (10,896) Shares with a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) each, to an amount of fifteen thousand five hundred sixty-six British Pounds Sterling (GBP 15,566.-) divided into fifteen thousand five hundred sixty-six (15,566) Shares with a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) each.
8. To issue four thousand six hundred seventy (4,670) new Shares with a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) each so as to raise the number of Shares from ten thousand eight hundred ninety-six (10,896) to fifteen thousand five hundred sixty-six (15,566) Shares with a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing Shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the Existing Shareholder resolving on the proposed share capital increase.
9. To approve the entry of PCV Lux S.C.A., a société en commandite par actions governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (registre du commerce et des sociétés) under number B 141175 ("PCV Lux S.C.A.") as new shareholder of the Company.
10. To accept the subscription of the four thousand six hundred seventy (4,670) Shares with a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) each, by PCV Lux S.C.A., by a contribution in cash of an amount of four thousand six hundred seventy British Pounds Sterling (GBP 4,670.-).
11. To restructure the share capital of the Company by creating two (2) classes of Shares respectively named the "Class A Shares" to be held by the "Class A Shareholder(s)" and the "Class B Shares" to be held by the "Class B Shareholder(s)" and reclassify and allocate the fifteen thousand five hundred sixty-six (15,566) existing Shares as follows:

Shareholders	Number of Class A Shares	Number of Class B Shares	Total nominal value (in GBP)
Apax WW Nominees Ltd.	10,896	/	10,896
PCV Lux S.C.A.	/	4,670	4,670
Total	10,896	4,670	15,566

12. To determine the rights attached to each class of Shares of the Company and subsequently amend article 6.1 - Subscribed and paid-up share capital, of the Articles, which shall now read as follows:

" **6.1. Subscribed and Paid-up share capital.** The Company's share capital is fixed at fifteen thousand five hundred sixty-six British Pounds Sterling (GBP 15,566.-) represented by ten thousand eight hundred ninety-six (10,896) class A shares ("parts sociales de classe A") (hereafter, the "Class A Shares") and four thousand six hundred seventy (4,670) class B shares ("parts sociales de classe B") (hereafter, the "Class B Shares", and, together with the Class A Shares, the "Shares"), with a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid-up.

The rights and obligations attached to the Shares of each class, as defined in these Articles, shall be identical, except to the extent otherwise provided by the Law or by the Articles.

"Class A Shareholder(s)" means the shareholder(s) of the Company which hold at any time Class A Shares of the Company.

"Class B Shareholder(s)" means the shareholder(s) of the Company which hold at any time Class B Shares of the Company.

At the moment and as long as all the Shares are held by only one shareholder, the Company is a one-member company ("société unipersonnelle") in the meaning of article 179 (2) of the Law; In this contingency articles 200-1 and 200-2 of the Law, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing."

13. To amend article 6.3 - Profit Participation, in the Articles, which shall now read as follows:

" **6.3. Profit participation.** Each Share entitles to a fraction of the corporate assets and profits as set forth in these Articles."

14. To insert a new article 6.7 - Redemption of Shares, in the Articles, which shall read as follows:

" **6.7. Redemption of shares.** The Company may redeem its own Shares."

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the Shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent sufficient distributable reserves are available as regard the excess purchase price."

15. To amend the title of article 13 - DISTRIBUTION OF PROFITS to article 13 - DISTRIBUTION OF PROFITS - LOSSES and amend article 13.1 - General Principle, in the Articles, which shall now read as follows:

" **13.1. General principle.** The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit.

An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until and as long as this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profits may be distributed or allocated to the respective Share class as follows:

- The Class A Shareholder(s) will be entitled to fifty per cent (50%) of the balance of the annual net profits.
- The Class B Shareholder(s) will be entitled to fifty per cent (50%) of the balance of the annual net profits.

The net realised losses shall be offset as follows:

- The Class A Shareholder(s) shall offset fifty per cent (50%) of the net realised losses
- The Class B Shareholder(s) shall offset fifty per cent (50%) of the net realised losses".

16. To insert a third paragraph in article 14 - DISSOLUTION - LIQUIDATION, in the Articles, which shall read as follows:

"After payment of all debts of and charges against the Company and of all expenses of the liquidation, the net assets shall be distributed in accordance with the principles set in article 13.1".

17. To change the denomination of the Company from "Apax Look Group 1 S.à r.l." to "Look Group 1 S.à r.l." and subsequently amend article 4 - DENOMINATION, of the Articles of the Company, which shall now read as follows:

" **Art. 4. Denomination.** The Company will have the denomination: "Look Group 1 S.à r.l."

18. Miscellaneous,

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Existing Shareholder RESOLVES to suppress the nominal value of the Shares.

Second resolution

The Existing Shareholder RESOLVES to convert the share capital of the Company from Euro (EUR) to British Pounds Sterling (GBP), so that the share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into twelve thousand five hundred (12,500) Shares, without nominal value, is converted, at an exchange rate applicable on the last business day preceding the present extraordinary general shareholders' meeting, i.e. EUR 1.- for GBP 0.871608 into ten thousand eight hundred ninety-five British Pounds Sterling and ten Pence (GBP 10,895.10), divided into twelve thousand five hundred (12,500) Shares, without nominal value.

Third resolution

The Existing Shareholder RESOLVES to increase the share capital of the Company by an amount of ninety Pence (GBP 0.90), without issuing any new Shares, so as to increase it from its amount after conversion of ten thousand eight hundred ninety-five British Pounds Sterling and ten Pence (GBP 10,895.10) to ten thousand eight hundred ninety-six British Pounds Sterling (GBP 10,896.-), divided into twelve thousand five hundred (12,500) Shares, without nominal value.

The amount of ninety Pence (GBP 0.90) has been fully paid-up in cash, so that the amount of ninety Pence (GBP 0.90) is from now on at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by a bank certificate.

Fourth resolution

The Existing Shareholder RESOLVES to convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) Shares, without nominal value, into ten thousand eight hundred ninety-six (10,896) new Shares, without nominal value.

Fifth resolution

The Existing Shareholder RESOLVES to reintroduce a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) per Share.

Sixth resolution

The Existing Shareholder RESOLVES to convert all accounts in the books of the Company from Euro (EUR) to British Pound Sterling (GBP).

Seventh resolution

The Existing Shareholder RESOLVES to increase the share capital of the Company by an amount of four thousand six hundred seventy British Pounds Sterling (GBP 4,670.-) so as to raise it from its current amount of ten thousand eight hundred ninety-six British Pounds Sterling (GBP 10,896.-) divided into ten thousand eight hundred ninety-six (10,896) Shares with a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) each, to an amount of fifteen thousand five hundred sixty-six British Pounds Sterling (GBP 15,566.-) divided into fifteen thousand five hundred sixty-six (15,566) Shares with a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) each.

Eighth resolution

The Existing Shareholder RESOLVES to issue four thousand six hundred seventy (4,670) new Shares with a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) each so as to raise the number of Shares from ten thousand eight hundred ninety-six (10,896) to fifteen thousand five hundred sixty-six (15,566) Shares with a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) each, having the same rights and privileges as those attached to the existing Shares and entitling to dividends as from the day of the decision of the Existing Shareholder resolving on the proposed share capital increase.

Ninth resolution

The Existing Shareholder RESOLVES to approve the entry of PCV Lux S.C.A. as new shareholder of the Company.

Subscription

There now appears Me Marie-Eve Delpech, prenamed, acting in her capacity as duly authorized attorney in fact of PCV Lux S.C.A., by virtue of a proxy given under private seal on 10 December 2008.

The person appearing declares to subscribe in the name and on behalf of PCV Lux S.C.A., to four thousand six hundred seventy (4,670) Shares with a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) each, and to make payment in full for such new Shares by a contribution in cash of an amount of four thousand six hundred seventy British Pound Sterling (GBP 4,670.-).

The four thousand six hundred seventy (4,670) Shares subscribed have been fully paid-up in cash at nominal value, so that the amount of four thousand six hundred seventy British Pounds Sterling (GBP 4,670.-) is from now on at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by a bank certificate.

FOLLOWING THE PREVIOUS RESOLUTIONS, PCV LUX S.C.A., AS REPRESENTED HERE ABOVE, APPEARS HERE WITH THE EXISTING SHAREHOLDER (TOGETHER WITH PCV LUX S.C.A., THE "SHAREHOLDERS") IN ORDER TO DELIBERATE AND VOTE ON THE FOLLOWING REMAINING RESOLUTIONS:

Tenth resolution

The Shareholders RESOLVE to accept the subscription of the four thousand six hundred seventy (4,670) Shares with a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) each, by PCV Lux S.C.A., by a contribution in cash of an amount of four thousand six hundred seventy British Pounds Sterling (GBP 4,670.-).

Eleventh resolution

The Shareholders RESOLVE to restructure the share capital of the Company by creating two (2) classes of Shares respectively named the "Class A Shares" to be held by the "Class A Shareholder(s)" and the "Class B Shares" to be held by the "Class B Shareholder(s)" and reclassify and allocate the fifteen thousand five hundred sixty-six (15,566) existing Shares as follows:

Shareholders	Number of Class A Shares	Number of Class B Shares	Total nominal value (in Euro)
Apax WW Nominees Ltd.	10,896	/	10,896
PCV Lux S.C.A.	/	4,670	4,670
Total	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/> 10,896	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/> 4,670	<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/> 15,566

Twelfth resolution

As a result of the above resolutions, the Shareholders RESOLVE to determine the rights attached to each class of Shares of the Company and subsequently amend article 6.1 - Subscribed and paid-up share capital, of the Articles, which shall now read as follows:

" 6.1. Subscribed and paid-up share capital.

The Company's share capital is fixed at fifteen thousand five hundred sixty-six British Pounds Sterling (GBP 15,566.-) represented by ten thousand eight hundred ninety-six (10,896) class A shares ("parts sociales de classe A") (hereafter, the "Class A Shares") and four thousand six hundred seventy (4,670) class B shares ("parts sociales de classe B") (hereafter, the "Class B Shares", and, together with the Class A Shares, the "Shares"), with a nominal value of one British Pound Sterling (GBP 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid-up.

The rights and obligations attached to the Shares of each class, as defined in these Articles, shall be identical, except to the extent otherwise provided by the Law or by the Articles.

"Class A Shareholders" means the shareholder(s) of the Company which hold at any time Class A Shares of the Company.

"Class B Shareholder(s)" means the shareholder(s) of the Company which hold at any time Class B Shares of the Company.

At the moment and as long as all the Shares are held by only one shareholder, the Company is a one-member company ("société unipersonnelle") in the meaning of article 179 (2) of the Law; In this contingency articles 200-1 and 200-2 of the Law, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing."

Thirteenth resolution

The Shareholders RESOLVE to amend article 6 3 - Profit Participation, in the Articles, which shall now read as follows:

" 6.3. Profit participation. Each Share entitles to a fraction of the corporate assets and profits as set forth in these Articles."

Fourteenth resolution

The Shareholders RESOLVE to insert a new article 6.7 - Redemption of Shares, in the Articles, which shall read as follows:

" 6.7. Redemption of shares. The Company may redeem its own Shares."

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the Shares to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent sufficient distributable reserves are available as regard the excess purchase price."

Fifteenth resolution

The Shareholders RESOLVE to amend the title of article 13 - DISTRIBUTION OF PROFITS to article 13 - DISTRIBUTION OF PROFITS - LOSSES and amend article 13.1 - General Principle, in the Articles, which shall now read as follows:

" 13.1. General principle. The gross profit of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit.

An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be allocated to a statutory reserve, until and as long as this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profits may be distributed or allocated to the respective Share class as follows:

- The Class A Shareholder(s) will be entitled to fifty per cent (50%) of the balance of the annual net profits.
- The Class B Shareholders) will be entitled to fifty per cent (50%) of the balance of the annual net profits.

The net realised losses shall be offset as follows:

- The Class A Shareholder(s) shall offset fifty per cent (50%) of the net realised losses
- The Class B Shareholder(s) shall offset fifty per cent (50%) of the net realised losses".

Sixteenth resolution

The Shareholders RESOLVE to insert a third paragraph in article 14 - DISSOLUTION -LIQUIDATION, in the Articles, which shall read as follows:

"After payment of all debts of and charges against the Company and of all expenses of the liquidation, the net assets shall be distributed in accordance with the principles set in article 13.1".

Seventeenth resolution

The Shareholders RESOLVE to change the denomination of the Company from "Apax Look Group 1 S.à r.l." to "Look Group 1 S.à r.l." and subsequently amend article 4 -DENOMINATION, of the Articles of the Company, which shall now read as follows:

" **Art. 4. Denomination.** The Company will have the denomination: "Look Group 1 S.à r.l."

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately TWO THOUSAND EURO (EUR 2,000.-).

Declaration

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le dixième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Apax WW Nominees Ltd., une limited liability company, constituée sous les lois d'Angleterre, ayant son siège social au 33, Jermyn Street, Londres, SW1Y 6DN, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Companies House sous le numéro 4693597,

ici représenté par Me Marie-Eve Delpech, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé datée du 10 décembre 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

La partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Elle est l'associé unique existant (l'"Associé Existant") de Apax Look Group 1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-) et ayant son siège social à 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée par un acte du notaire instrumentant, en date du 8 décembre 2008, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la "Société").

II. Les statuts de la Société (les "Statuts") n'ont pas été modifiés depuis cette date.

Tout ceci ayant été déclaré, la partie comparante, détenant 100% du capital de la Société, représentée comme dit ci-avant, ayant reconnu être entièrement informée des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Suppression de la valeur nominale des Parts Sociales.
2. Conversion du capital social de la Société d'euros (EUR) en livres sterling (GBP) au taux de change en cours le jour qui précède celui de la tenue de la présente assemblée générale extraordinaire des associés.
3. Augmentation du capital social de la Société de son montant après conversion à un montant de dix mille huit cent quatre-vingt-seize livres sterling (GBP 10.896,-), sans émission de nouvelles Parts Sociales, divisé en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales, sans valeur nominale.
4. Conversion des douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales existantes, sans valeur nominale, en dix mille huit cent quatre-vingt-seize (10.896) nouvelles Parts Sociales, sans valeur nominale.
5. Réintroduction d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) par Part Sociale.
6. Conversion de tous les comptes dans les livres de la Société d'euros (EUR) en livres sterling (GBP).
7. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de quatre mille six cent soixante-dix livres sterling (GBP 4.670,-) pour le porter de son montant actuel de dix mille huit cent quatre-vingt-seize livres sterling (GBP 10.896,-) représenté par dix mille huit cent quatre-vingt-seize (10.896) Parts Sociales ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune, à quinze mille cinq cent soixante-six livres sterling (GBP 15.566,-) représenté par quinze mille cinq cent soixante-six (15.566) Parts Sociales ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune.
8. Emission de quatre mille six cent soixante-dix (4.670) nouvelles Parts Sociales ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune pour porter le nombre de Parts Sociales de dix mille huit cent quatre-vingt-seize (10.896) à quinze mille cinq cent soixante-six (15.566) Parts Sociales ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les Parts Sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la Société à partir du jour de la décision prise par l'Associé Existant décidant de l'augmentation du capital proposée.

9. Approbation de l'entrée de PCV Lux S.C.A., une société en commandite par actions constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 141.175 ("PCV Lux S.C.A.") comme nouvel associé de la Société.

10. Acceptation de la souscription des quatre mille six cent soixante-dix (4.670) Parts Sociales ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune par PCV Lux S.C.A, par un apport en numéraire d'un montant de quatre mille six cent soixante-dix livres sterling (GBP 4.670,-).

11. Restructuration du capital social de la Société par la création de deux (2) classes de Parts Sociales nommées respectivement les "Parts Sociales de Classe A", détenues par le/les "Associé(s) de Classe A", et les "Parts Sociales de Classe B", détenues par le/les "Associé(s) de Classe B", et reclassification des quinze mille cinq cent soixante-six (15.566) Parts Sociales existantes de la manière suivante:

Associés	Nombre de Parts Sociales de Classe A	Nombre de Parts Sociales de Classe B	Valeur totale (en euros)
Apax WW Nominees Ltd.	10.896	/	10.896
PCV Lux S.C.A.	/	4.670	4.670
Total	10.896	4.670	15.566

12. Détermination des droits attachés à chaque classe de Parts Sociales de la Société et modification subséquente de l'article 6.1 - Capital souscrit et libéré, des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

" **6.1. Capital souscrit et libéré.** Le capital social de la Société est fixé à quinze mille cinq cent soixante-six livres sterling (GBP 15.566,-) représenté par dix mille huit cent quatre-vingt-seize (10.896) parts sociales de classe A (ci-après les "Parts Sociales de Classe A") et quatre mille six cent soixante-dix (4.670) parts sociales de classe B (ci-après les "Parts Sociales de Classe B", et, avec les Parts Sociales de Classe A, les "Parts Sociales"), d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

Les droits et obligations liés aux Parts Sociales de chaque classe, tels que définis dans ces Statuts, sont identiques, sauf autrement prévu par la Loi ou les Statuts.

"Associé de Classe A" signifie le/les associé(s) de la Société, qui détient/détiennent à tout moment des Parts Sociales de Classe A de la Société.

"Associé de Classe B" signifie le/les associé(s) de la Société, qui détient/détiennent à tout moment des Parts Sociales de Classe B de la Société.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les Parts Sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit."

13. Modification de l'article 6.3 - Participation aux profits, dans les Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

" **6.3. Participation aux profits.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société tel que prévu dans ces Statuts."

14. Insertion d'un nouvel article 6.7 - Rachat des Parts Sociales, dans les Statuts, qui aura la teneur suivante:

" **6.7. Rachat des parts sociales.** La Société peut racheter ses Parts Sociales.

Cependant, si le prix de rachat est en excès de la valeur nominale des Parts Sociales à racheter, le rachat ne pourra être décidé que si des réserves distribuables suffisantes sont disponibles eu égard au prix de rachat en excès."

15. Modification du titre de l'article 13 - DISTRIBUTIONS DES PROFITS en article 13 - DISTRIBUTIONS DES PROFITS - PERTES et modification de l'article 13.1 - Principe général, dans les Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

" **13.1. Principe général.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à, et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué ou alloué aux classes de Parts Sociales respectives de la manière suivante:

- Le/les Associé(s) de Classe A aura/auront droit à cinquante pour cent (50%) du solde des bénéfices nets annuels.
- Le/les Associé(s) de Classe B aura/auront droit à cinquante pour cent (50%) du solde des bénéfices nets annuels.

Les pertes nettes réalisées doivent être compensées de la manière suivante:

- Le/les Associé(s) de Classe A doit/doivent compenser cinquante pour cent (50%) des pertes nettes réalisées.
- Le/les Associé(s) de Classe B doit/doivent compenser cinquante pour cent (50%) des pertes nettes réalisées."

16. Insertion d'un troisième paragraphe dans l'article 14 - DISSOLUTION - LIQUIDATION, des Statuts, qui aura la teneur suivante:

"Après paiement de toutes les dettes et frais de la Société et des dépenses de la liquidation, les bénéfices nets doivent être distribués conformément aux règles de l'article 13.1."

17. Changement de la dénomination de la Société de "Apax Look Group 1 S.à r.l." à "Look Group 1 S.à r.l." et modification subséquente de l'article 4 - DENOMINATION, des Statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 4. Dénomination.** La Société aura la dénomination: "Look Group 1 S.à r.l.".

18. Divers.

a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Existant DECIDE de supprimer la valeur nominale des Parts Sociales.

Deuxième résolution

L'Associé Existant DECIDE de convertir le capital social de la Société d'euros (EUR) en livres sterling (GBP) de façon à ce que le capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), divisé en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales, sans valeur nominale, est converti, au taux de change en cours le dernier jour ouvrable qui précède la tenue de la présente assemblée générale extraordinaire des associés, c'est-à-dire EUR 1,- pour GBP 0,871608, en dix mille huit cent quatre-vingt-quinze livres sterling et dix pence (GBP 10.895,10), divisé en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales, sans valeur nominale.

Troisième résolution

L'Associé Existant DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre-vingt-dix pence (GBP 0,90), sans émission de nouvelles part sociales, afin de le porter de son montant présent après conversion de dix mille huit cent quatre-vingt quinze livres sterling et dix pence (GBP 10.895,10) à dix mille huit cent quatre-vingt-seize livres sterling (GBP 10.896,-), divisé en douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales, sans valeur nominale.

Le montant de quatre-vingt-dix pence (GBP 0,90) à été intégralement payé par apport en numéraire, de telle sorte que le montant de quatre-vingt-dix pence (GBP 0,90) est désormais à la disposition de la Société, preuve en ayant été donnée au notaire soussigné par un certificat bancaire.

Quatrième résolution

L'Associé Existant DECIDE de convertir les douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales existantes, sans valeur nominale, en dix mille huit cent quatre-vingt-seize (10.896) nouvelles Parts Sociales, sans valeur nominale.

Cinquième résolution

L'Associé Existant DECIDE de réintroduire une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) par part sociale.

Sixième résolution

L'Associé Existant DECIDE de convertir tous les comptes dans les livres de la Société d'euros (EUR) en livres sterling (GBP).

Septième résolution

L'Associé Existant DECIDE d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre mille six cent soixante-dix livres sterling (GBP 4.670,-) pour le porter de son montant actuel de dix mille huit cent quatre-vingt-seize livres sterling (GBP 10.896,-) représenté par dix mille huit cent quatre-vingt-seize (10.896) Parts Sociales ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune, à quinze mille cinq cent soixante-six livres sterling (GBP 15.566,-) représenté par quinze mille cinq cent soixante-six (15.566) Parts Sociales ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune.

Huitième résolution

L'Associé Existant DECIDE d'émettre quatre mille six cent soixante-dix (4.670) nouvelles Parts Sociales ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune pour porter le nombre de Parts Sociales de dix mille huit cent quatre-vingt-seize (10.896) à quinze mille cinq cent soixante-six, (15.566) Parts Sociales ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les Parts Sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la Société à partir du jour de la décision prise par l'Associé Existant décidant de l'augmentation du capital proposée.

Neuvième résolution

L'Associé Existant DECIDE d'approuver l'entrée de PCV Lux S.C.A. comme nouvel associé de la Société.

Souscription

Ensuite, a comparu, Me Marie-Eve Delpesch, susmentionnée, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de PCV Lux S.C.A., en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 10 décembre 2008.

La personne comparant déclare souscrire, au nom et pour le compte de PCV Lux S.C.A., les quatre mille six cent soixante-dix (4.670) nouvelles Parts Sociales ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune et de payer

intégralement ces nouvelles Parts Sociales par un apport en numéraire d'un montant de quatre mille six cent soixante-dix livres sterling (GBP 4.670,-).

Les quatre mille six cent soixante-dix (4.670) Parts Sociales souscrites ont été intégralement payées par apport en numéraire à leur valeur nominale, de telle sorte que le montant de quatre mille six cent soixante-dix livres sterling (GBP 4.670,-) est désormais à la disposition de la Société, preuve en ayant été donnée au notaire soussigné par un certificat bancaire.

SUITE AUX PRECEDENTES RESOLUTIONS, PCV LUX S.C.A., TEL QUE REPRESENTE CI-DESSUS, COMPARAIT ICI AVEC L'ASSOCIE EXISTANT (AVEC PCV LUX S.C.A., LES "ASSOCIES") POUR DELIBERER ET VOTER SUR LES RESOLUTIONS RESTANTES SUIVANTES:

Dixième résolution

Les Associés DECIDENT d'accepter la souscription des quatre mille six cent soixante-dix (4.670) Parts Sociales ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune par PCV Lux S.C.A, par un apport en numéraire d'un montant de quatre mille six cent soixante-dix livres sterling (GBP 4.670,-).

Onzième résolution

Les Associés DECIDENT de restructurer le capital social de la Société par la création de deux (2) classes de Parts Sociales nommées respectivement les "Parts Sociales de Classe A", détenues par le/les "Associé(s) de Classe A", et les "Parts Sociales de Classe B", détenues par le/les "Associé(s) de Classe B", et la reclassification des quinze mille cinq cent soixante-six (15.566) Parts Sociales existantes de la manière suivante:

Associés	Nombre de Parts		Valeur totale (en euros)
	Sociales de Classe A	Sociales de Classe B	
Apax WW Nominees Ltd.	10.896	/	10.896
PCV Lux S.C.A.	/	4.670	4.670
Total	10.896	4.670	15.566

Douzième résolution

En conséquence des résolutions qui précédent, les Associés DECIDENT de déterminer les droits attachés à chaque classe de Parts Sociales de la Société et subséquemment de modifier l'article 6.1 - Capital souscrit et libéré, des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

" **6.1. Capital souscrit et libéré.** Le capital social de la Société est fixé à quinze mille cinq cent soixante-six livres sterling (GBP 15.566,-) représenté par dix mille huit cent quatre-vingt-seize (10.896) parts sociales de classe A (ci-après les "Parts Sociales de Classe A") et quatre mille six cent soixante-dix (4.670) parts sociales de classe B (ci-après les "Parts Sociales de Classe B", et, avec les Parts Sociales de Classe A, les "Parts Sociales"), d'une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

Les droits et obligations liés aux Parts Sociales de chaque classe, tels que définis dans ces Statuts, sont identiques, sauf autrement prévu par la Loi ou les Statuts.

"Associé de Classe A" signifie le/les associé(s) de la Société, qui détient/détiennent à tout moment des Parts Sociales de Classe A de la Société.

"Associé de Classe B" signifie le/les associé(s) de la Société, qui détient/détiennent à tout moment des Parts Sociales de Classe B de la Société.

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les Parts Sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la Loi; Dans la mesure où les articles 200-1 et 200-2 de la Loi trouvent à s'appliquer, chaque décision de l'associé unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit."

Treizième résolution

Les Associés DECIDENT de modifier l'article 6.3 - Participation aux profits, dans les Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

" **6.3. Participation aux profits.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société tel que prévu dans ces Statuts."

Quatorzième résolution

Les Associés DECIDENT d'insérer un nouvel article 6.7 - Rachat des Parts Sociales, dans les Statuts, qui aura la teneur suivante:

" **6.7. Rachat des parts sociales.** La Société peut racheter ses Parts Sociales.

Cependant, si le prix de rachat est en excès de la valeur nominale des Parts Sociales à racheter, le rachat ne pourra être décidé que si des réserves distribuables suffisantes sont disponibles eu égard au prix de rachat en excès."

Quinzième résolution

Les Associés DECIDENT de modifier le titre de l'article 13 - DISTRIBUTIONS DES PROFITS en article 13 - DISTRIBUTIONS DES PROFITS - PERTES et de modifier l'article 13.1 - Principe général, dans les Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

" **13.1. Principe général.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à, et aussi longtemps que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué ou alloué aux classes de Parts Sociales respectives de la manière suivante:

- Le/les Associé(s) de Classe A aura/auront droit à cinquante pour cent (50%) du solde des bénéfices nets annuels.
- Le/les Associé(s) de Classe B aura/auront droit à cinquante pour cent (50%) du solde des bénéfices nets annuels.

Les pertes nettes réalisées doivent être compensées de la manière suivante:

- Le/les Associé(s) de Classe A doit/doivent compenser cinquante pour cent (50%) des pertes nettes réalisées.
- Le/les Associé(s) de Classe B doit/doivent compenser cinquante pour cent (50%) des pertes nettes réalisées."

Seizième résolution

Les Associés DECIDENT d'insérer un troisième paragraphe dans l'article 14 - DISSOLUTION - LIQUIDATION, des Statuts, qui aura la teneur suivante:

"Après paiement de toutes les dettes et frais de la Société et des dépenses de la liquidation, les bénéfices nets doivent être distribués conformément aux règles de l'article 13.1."

Dix-septième résolution

Les Associés DECIDENT de changer la dénomination de la Société de "Apax Look Group 1 S.à r.l." à "Look Group 1 S.à r.l." et de modifier de façon subséquente l'article 4 - DENOMINATION, des Statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 4. Dénomination.** La Société aura la dénomination: "Look Group 1 S.à r.l."

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société en raison du présent acte sont évalués à DEUX MILLE EUROS (EUR 2.000,-).

Déclaration

Le notaire instrumentaire qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire du comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du mandataire du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Le présent acte notarié a été rédigé à Esch-sur-Alzette, à la date mentionnée au début du présent document.

Lecture du présent acte fait et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire instrumentaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Delpech, Kessler.

Enregistré à Esch/Al. A.C., le 12 décembre 2008. Relation: EAC/2008/15221. Reçu vingt-six euros soixante-dix-neuf cents 5.358,92 à 0,5% = 26,79.

Le Receveur ff. (signé): N. Boiça.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 29 décembre 2008.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2009008509/219/488.

(090006491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

CYO Company of Yarns Olcese S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 49.805.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le vingt-quatre décembre.

Par devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu

La société Finanziaria E Fiduciaria di Credito S.A. ayant son siège social à Riva Vela, 12, CH-6901 Lugano, Suisse ici représentée par Monsieur Celso GOMES DOMINGUES, comptable, demeurant professionnellement à L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 19 décembre 2008.

Laquelle procuration après avoir été paraphée "ne varietur" par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

L'actionnaire unique, représentée comme ci-avant, a déclaré et requis le notaire d'acter ce qui suit:

I. CYO COMPANY OF YARNS OLCESE S.A, (la "Société"), ayant son siège social à L-1413 Luxembourg, 3, Place Dargent, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 49.805 a été constituée suivant acte reçu par Maître Marc Elter notaire de résidence à Luxembourg (L), le 21 décembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 164 du 10 avril 1995

II. Le capital social émis de la Société est actuellement de USD 70.200.000,- (soixante-dix millions deux cent mille dollars US) représenté par 35.100 (trente cinq mille cent) actions de catégorie A et 35.100 (trente cinq mille cent) actions de catégorie B d'une valeur nominale de USD 100,- (cent dollars US) chacune, entièrement libérées.

III. L'Actionnaire unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

IV. L'Actionnaire unique est devenu propriétaire de l'ensemble des actions de la Société et, en tant qu'actionnaire unique, déclare expressément procéder à la dissolution de la Société;

V. L'Actionnaire unique déclare que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, qu'en sa qualité d'actionnaire représentant l'intégralité du capital social, elle se trouve investie de tout l'actif et s'engage expressément à prendre, avant tout paiement à sa personne, à sa charge tout passif impayé pouvant éventuellement exister à charge de la Société, connu ou inconnu à ce jour; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée;

VI. Décharge pleine et entière est accordée par l'Actionnaire unique aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour, ainsi qu'au commissaire aux comptes pour l'exécution de son mandat;

VII. Il sera procédé à l'annulation des actions de la Société;

VIII. Les livres et comptes de la Société seront conservés pendant cinq ans dans les bureaux situés au L-1413 Luxembourg, 3, Place Dargent

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, l'actionnaire unique a signé ensemble avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: C. GOMES DOMINGUES, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 décembre 2008. Relation: LAC/2008/53031. Reçu € 12,- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009008519/206/45.

(090006450) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Urmet Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 82.429.

DISSOLUTION

L'an deux mille huit,

Le vingt-trois décembre,

Pardevant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

A comparu:

"URMET TLC S.p.A.", avec siège social à I-10154 Turin (Italie), Via Bologna 188/C,

ici représentée par Monsieur Jean FABER, licencié en sciences économique et sociales, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 16 décembre 2008,

laquelle procuration, paraphée "ne varietur", restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Ladite comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a exposé au notaire instrumentaire et l'a prié d'acter:

Que la société anonyme "URMET PARTICIPATIONS S.A.", avec siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, a été constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Paul HENCKS, alors de résidence à Luxembourg, en

date du 5 juin 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1165 du 14 décembre 2001, modifiée suivant acte reçu par le notaire Jean-Paul HENCKS, alors de résidence à Luxembourg, en date du 25 septembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1635 du 14 novembre 2002, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 82.429.

Que le capital de ladite société est à ce jour de un million d'euros (EUR 1.000.000,00), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,00) chacune.

Que "URMET TLC S.p.A.", prénommée, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions de ladite société "URMET PARTICIPATIONS S.A.".

Que l'actionnaire unique a décidé de dissoudre la société à partir de ce jour.

Que "URMET TLC S.p.A.", prénommée, se nomme liquidateur de la société et déclare qu'elle a repris tout l'actif, a réglé tout le passif connu de la société et s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et inconnu à ce jour.

Qu'en conséquence, la société "URMET PARTICIPATIONS S.A." se trouve liquidée et a cessé d'exister.

Que la comparante, représentée comme dit, donne entière décharge aux administrateurs et commissaire en fonction.

Que les livres et documents sociaux de la société seront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social de la société.

Et à l'instant-même il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au représentant de la comparante, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Faber, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 décembre 2008. LAC/2008/52947. Reçu à 0,5%: douze euros (12 €)

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 9 janvier 2009.

Emile SCHLESSER.

Référence de publication: 2009008514/227/45.

(090006488) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Les Lices S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.

R.C.S. Luxembourg B 115.027.

DISSOLUTION

L'an deux mille huit,

Le vingt-trois décembre,

Par devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

A comparu:

"BK INVEST S.A.", société de droit suisse, ayant son siège social à CH-1920 Martigny, 9, rue du Grand-Verger, ici représentée par Mademoiselle Cécile DIVERCHY, employée privée, demeurant professionnellement à L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 19 décembre 2008,

laquelle procuration, paraphée "ne varietur", restera annexée au présent acte pour être formalisée avec celui-ci.

Ladite comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a exposé au notaire instrumentaire et l'a prié d'acter:

Que la société anonyme "LES LICES S.A.", avec siège social à L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 14 mars 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1140 du 13 juin 2006, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 115.027,

Que le capital de ladite société est à ce jour de quarante mille euros (EUR 40.000,00), représenté par quatre cents (400) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,00) chacune.

Que la société "BK INVEST S.A.", prénommée, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions de ladite société "LES LICES S.A.".

Que l'actionnaire unique a décidé de dissoudre la société à partir de ce jour.

Que la société "BK INVEST S.A.", prénommée, se nomme liquidateur de la société et déclare qu'elle a repris tout l'actif, a réglé tout le passif connu de la société et s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et inconnu à ce jour.

Qu'en conséquence, la société "LES LICES S.A." se trouve liquidée et a cessé d'exister.

Que la comparante, représentée comme dit, donne entière décharge aux administrateurs et commissaire en fonction.

Que les livres et documents sociaux de la société seront déposés et conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social de la société.

Et à l'instant-même il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la représentante de la comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Diverchy, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 décembre 2008. LAC/2008/52949. Reçu à 0,5%: douze euros (12 €)

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 9 janvier 2009.

Emile SCHLESSER.

Référence de publication: 2009008515/227/43.

(090006489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

PKF Weber & Bontemps, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 80.537.

L'an deux mil huit, le vingt-quatre décembre.

Pardevant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Zotan Professional Services, une société anonyme, ayant son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy (RCS Luxembourg N°B.135.187)

ici représentée par deux de ses administrateurs savoir:

- Monsieur Tom PFEIFFER, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-2212 Luxembourg, et
- Monsieur Ronald WEBER, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-2212 Luxembourg,

Laquelle comparante, ici représentée comme ci-avant, a exposé au notaire instrumentant qu'elle est la seule et unique associée représentant l'intégralité du capital social de la société à responsabilité limitée "PKF Weber & Bontemps" avec siège social à L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy,

constituée suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, notaire alors de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 19 janvier 2001 publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 762 du 14 septembre 2001,

inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B, sous le numéro 80.537;

La comparante, représentée comme ci-avant a ensuite requis le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'approuver le projet de fusion du 28 octobre 2008 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 2819 du 24 novembre 2008, entre PKF Weber & Bontemps, société absorbée, et Zotan Professional Services préqualifiée, société absorbante en vertu duquel la PKF Weber & Bontemps sera absorbée par Zotan Professional Services moyennant l'apport de l'universalité du patrimoine actif et passif de PKF Weber & Bontemps à Zotan Professional Services, sans aucune restriction ni limitation, à charge pour Zotan Professional Services qui devra (i) supporter tout le passif de la Société, d'exécuter tous ses engagements et obligations, et (ii) payer et supporter tous les frais, impôts et charges quelconques résultant de la fusion. Aux termes et conditions dudit projet de fusion, la Société sera considérée comme ayant transféré à Zotan Professional Services l'universalité de son patrimoine actif et passif, sans aucune limitation ni restriction, à partir de ce jour, et Zotan Professional Services sera considérée comme ayant accompli les activités de la Société absorbée à partir de ce jour tout en reprenant le passif.

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'accorder pleine et entière décharge à la gérance de la Société pour l'exécution de sa fonction jusqu'à la date de la présente assemblée générale extraordinaire.

Troisième résolution

L'associé unique décide de reconnaître que, suite à l'approbation de la fusion par les assemblées générales de PKF Weber & Bontemps, société absorbée, et de Zotan Professional Services, société absorbante, PKF Weber & Bontemps société absorbée cessera d'exister.

Quatrième résolution

L'associé unique nomme chaque administrateur de Zotan Professional Services, avec pouvoir de substitution, comme mandataire de la Société pour exécuter les résolutions prises lors de cette assemblée, plus particulièrement pour accomplir le transfert à Zotan Professional Services de l'universalité du patrimoine actif et passif de la Société et pour accomplir tous les actes généralement nécessaires ou utiles pour donner effet à la fusion.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élève à approximativement 1.000,- €.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: T. PFEIFFER, R. WEBER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 décembre 2008. Relation: LAC/2008/53037. Reçu € 12,- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009008520/206/57.

(090006415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Eurofinance Placements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 59.221.

In the year two thousand eight, on the twenty-eighth of July.

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "Eurofinance Placements S.A.", a société anonyme holding, having its registered office at L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, registered at the Trade and Companies' Register of Luxembourg B number 59.221, incorporated by deed dated on May 2, 1997, published in the Mémorial C, number 445 of August 14, 1997; and whose Articles of Association have been amended for the last time on June 15, 2000, published in the Mémorial C, number 803 of November 3, 2000.

The meeting is presided by Mr Philippe PONSARD, "ingénieur commercial", with professional address in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

The chairman appoints as secretary Mrs Sonia BOULARD, private employee, with professional address in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

The meeting elects as scrutineer Mrs Alexia UHL, lawyer, with professional address in L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 106,885 (one hundred six thousand eight hundred eighty five) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Transfer of the registered office of the Company from the Grand-Duchy of Luxembourg to Panama at the following address: Panama, Torre ADR, 8th floor, Avenida Samuel Lewis Obarrio, Panama, République of Panama, under the resolutive condition of non-registration at the Public Registry in Panama.

2. Power to: ABA LEGAL BUREAU, having its registered office at Torre ADR, Plso 8, Avenida Samuel Lewis, Obarrio, Panama, Republic of Panama, in order to handle all administrative formalities relating to the registration of the Company in Panama.

3. Resignation of the current directors and the statutory auditor of the company and discharge to be given to them.

4. Appointment of Mr Guy Ghrenassia, Mr Sandro FREI and Mr Harmodio Tejeira as Directors of the Company.

5. Power to be granted to an attorney in order to carry out the radiation of the company in Luxembourg on basis of an evidence of the company's inscription in Panama.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to transfer the registered office, administrative and effective management seat with effect as of today from the Grand-Duchy of Luxembourg to Panama and to change the Company's nationality to Panama, without however that such change in nationality and transfer of the registered office will imply from a legal and tax point of view the incorporation of a new legal entity, the whole under the resolutive condition of non-registration of the Company at the Public Registry in Panama for whatsoever reason it can be.

The meeting states that this resolution has been taken in compliance with article 67-1 (1) of the Luxembourg company law.

The meeting states that no bond has been issued by the Company and consequently no agreement of the bond holders is required in relation with the expected changes.

The meeting resolved that the address of its registered office in Panama shall be fixed at Torre ADR, 8th floor, Avenida Samuel Lewis Obarrio, Panama, Republic of Panama,

the whole on basis on the accounts as at July 28, 2008.

The said accounts signed "ne varietur" by the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Second resolution

The meeting decides to grant all powers to ABA LEGAL BUREAU, having its registered office at Torre ADR, Plso 8, Avenida Samuel Lewis, Obarrio, Panama, Republic of Panama, to handle all administrative formalities relating to the registration of the Company in Panama, to execute the Memorandum of Association under the applicable law of the Panama, and to execute as Registered Agent a Certificate of Incorporation as shall be required and do everything necessary to the exercise of the power herein specified.

Third resolution

The meeting decides to accept the resignation of the current directors and the statutory auditor of the company and to grant full and entire discharge to them for the execution of their mandates.

Fourth resolution

The meeting decides to appoint Mr Guy Ghrenassia, Mr Sandro FREI and Mr Harmodio Tejeira as Directors of the Company.

Fifth resolution

The meeting decides to grant all powers to any holder of a certified true copy of the present deed, acting individually, in order to carry out the radiation of the company in Luxembourg on basis of the evidence of the inscription in Panama.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand five hundred Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille huit, le vingt-huit juillet.

Par devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "Eurofinance Placements S.A.", ayant son siège social à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, R.C.S. Luxembourg section B numéro 59.221, constituée suivant acte reçu le 2 mai 1997, publié au Mémorial C, numéro 445 du 14 août 1997, dont les statuts ont pas été modifiés pour la dernière fois en date du 15 juin 2000, publié au Mémorial C, numéro 803 du 3 novembre 2000.

L'assemblée est présidée par Mr Philippe PONSARD, ingénieur commercial, demeurant professionnellement à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Le président désigne comme secrétaire Madame Sonia BOULARD, employée privée, demeurant professionnellement à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Alexia UHL, juriste, demeurant professionnellement à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 106.885 (cent six mille huit cent quatre-vingt-cinq) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social de la société du Grand-duché de Luxembourg au Panama à l'adresse suivante: Panama, Torre ADR, 8th floor, Avenida Samuel Lewis Obarrio, Panama, République du Panama, cette résolution étant à prendre sous la condition résolutoire de la non-inscription de la société au Registre Public des Sociétés au Panama.

2. Pouvoir à accorder à: ABA LEGAL BUREAU, ayant son siège social à Torre ADR, Plso 8, Avenida Samuel Lewis, Obarrio, Panama, République du Panama, à l'effet d'accomplir toutes les formalités administratives nécessaires à l'inscription de la société au Panama.

3. Démission des administrateurs actuels et du commissaire aux comptes de la société et décharge à leur accorder.

4. Nomination de M. Guy Ghrenassia, M. Sandro FREI et M. Harmodio Tejeira en tant qu'administrateurs de la Société.

5. Attribution de tous pouvoirs à un mandataire à l'effet de radier l'inscription de la société au Luxembourg sur base de la preuve de l'inscription de la société au Panama.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social, administratif et le siège de direction effective avec effet à la date de ce jour du Grand-Duché de Luxembourg au Panama, et de faire adopter par la Société la nationalité du Panama, sans toutefois que ce changement de nationalité et de transfert de siège donne lieu, ni légalement, ni fiscalement à la constitution d'une personne juridique nouvelle, et le tout sous la condition résolutoire de la non-inscription de la Société au Panama.

L'assemblée constate que cette résolution a été prise en conformité avec l'article 67-1 (1) de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

L'assemblée constate en outre qu'aucun emprunt obligataire n'a été émis par la Société et que dès lors aucun accord des obligataires n'est requis en rapport avec les changements envisagés.

L'assemblée décide que l'adresse du siège social à: Panama, Torre ADR, 8th floor, Avenida Samuel Lewis Obarrio, Panama, République du Panama,

le tout sur base des comptes intérimaires arrêtés à la date du 28 juillet 2008.

Lesdits comptes intérimaires, après avoir été signés ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexés aux présentes pour être formalisés avec elles.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'accorder tous pouvoirs généralement quelconques à: ABA LEGAL BUREAU, ayant son siège social à Torre ADR, Plso 8, Avenida Samuel Lewis, Obarrio, Panama, République du Panama, à l'effet d'accomplir toutes les formalités administratives nécessaires à l'inscription de la société au Panama, de signer le "Mémorandum of Association" selon la loi panaméenne applicable et signer en tant qu'Agent Agréé le "Certificate of Incorporation" tel que requis et faire tout ce qui est nécessaire pour l'exercice du pouvoir ci-avant spécifié.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission des administrateurs et du commissaire aux comptes de la société et de leur accorder décharge pleine et entière pour l'exécution de leurs mandats.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer M. Guy Ghrenassia, M. Sandro FREI et M. Harmodio Tejeira en tant qu'administrateurs de la Société.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de d'accorder tous pouvoirs généralement quelconques à tout porteur d'une expédition des présentes, agissant individuellement, à l'effet de radier l'inscription de la société au Luxembourg sur base de la preuve de l'inscription de la société au Panama.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents Euro.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. PONSARD; S. BOULARD; A. UHL; J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 30 juillet 2008. Relation LAC/2008/31729. Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): FRANCIS SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 AOUT 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009008524/211/159.

(090006390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Abax Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 80.522.

L'an deux mil huit, le vingt-quatre décembre.

Par-devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Zotan Professional Services, une société anonyme, ayant son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy (RCS Luxembourg N° B 135.187)

ici représentée par deux de ses administrateurs savoir:

- Monsieur Tom PFEIFFER, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-2212 Luxembourg, et
- Monsieur Ronald WEBER, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-2212 Luxembourg.

Laquelle comparante, ici représentée comme ci-avant, a exposé au notaire instrumentant qu'elle est la seule et unique actionnaire représentant l'intégralité du capital social de la société anonyme "Abax Holding" avec siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy,

constituée suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, notaire alors de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 19 janvier 2001 publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 762 du 14 septembre 2001 inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B, sous le numéro 80.522.

La comparante, représentée comme ci-avant a ensuite requis le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'actionnaire unique décide d'approuver le projet de fusion du 28 octobre 2008 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Numéro 2819 du 24 novembre 2008, entre Abax Holding, société absorbée, et Zotan Professional Services préqualifiée, société absorbante en vertu duquel la Abax Holding sera absorbée par Zotan Professional Services moyennant l'apport de l'universalité du patrimoine actif et passif de Abax Holding à Zotan Professional Services, sans aucune restriction ni limitation, à charge pour Zotan Professional Services qui devra (i) supporter tout le passif de la Société, d'exécuter tous ses engagements et obligations, et (ii) payer et supporter tous les frais, impôts et charges quelconques résultant de la fusion. Aux termes et conditions dudit projet de fusion, la Société sera considérée comme ayant transféré à Zotan Professional Services l'universalité de son patrimoine actif et passif, sans aucune limitation ni restriction, à partir de ce jour, et Zotan Professional Services sera considérée comme ayant accompli les activités de la Société absorbée à partir de ce jour tout en reprenant le passif.

Deuxième résolution

L'actionnaire unique décide d'accorder pleine et entière décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs fonctions jusqu'à la date de la présente assemblée générale extraordinaire.

Troisième résolution

L'actionnaire unique décide de reconnaître que, suite à l'approbation de la fusion par les assemblées générales de Abax Holding, société absorbée, et de Zotan Professional Services, société absorbante, Abax Holding société absorbée cessera d'exister.

Quatrième résolution

L'actionnaire unique nomme chaque administrateur de Zotan Professional Services, avec pouvoir de substitution, comme mandataire de la Société pour exécuter les résolutions prises lors de cette assemblée, plus particulièrement pour accomplir le transfert à Zotan Professional Services de l'universalité du patrimoine actif et passif de la Société et pour accomplir tous les actes généralement nécessaires ou utiles pour donner effet à la fusion.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte s'élève à approximativement 1.000,- €.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: T. PFEIFFER, R. WEBER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 décembre 2008. Relation: LAC/2008/53036. Reçu € 12,- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009008521/206/57.

(090006409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Deka Promotions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7333 Steinsel, 71, rue des Prés.

R.C.S. Luxembourg B 45.825.

L'an deux mille huit,

Le vingt-sept novembre,

Par devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

Ont comparu:

1.- "GEOPLAN II S.à r.l.", société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-7333 Steinsel, 71, rue des Prés, représentée par son gérant Monsieur Claude KONRATH, promoteur immobilier, demeurant à L-7346 Steinsel, 10, An der Wollefskaul

2.- Monsieur Albert DONVEN, administrateur de société, demeurant à L-8142 Bridel, 10, Impasse Michel Kieffer.

Lesdits comparants ont déclaré et prié le notaire soussigné d'acter ce qui suit:

1. "GEOPLAN II S.à r.l." et Monsieur Albert DONVEN, prénommés, sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée "DEKA PROMOTIONS S.à r.l.", avec siège social à L-1660 Luxembourg, 70, Grand'Rue, constituée suivant acte reçu par le notaire Edmond SCHROEDER, alors de résidence à Mersch, en date du 13 décembre 1993, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 47 du 3 février 1994, modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire SCHROEDER, en date 17 juillet 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 529 du 18 octobre 1996, modifiée suivant acte reçu par le prédit notaire SCHROEDER, en date 10 novembre 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 248 du 1er avril 2000, modifiée suivant acte reçu par le notaire Henri HELLINCKX, alors de résidence à Mersch, en date 18 décembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 183 du 20 février 2003, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 19 décembre 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 627 du 27 mars 2006, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 45.825, au capital social de trente-deux mille euros (EUR 32.000,00), représenté par trois cent vingt (320) parts sociales de cent euros (EUR 100,00).

2. Les associés décident de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante: L-7333 Steinsel, 71, rue des Prés, et de modifier en conséquence l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 4.** Le siège social de la société est établi à Steinsel. Il pourra être transféré en tout autre lieu par décision de l'assemblée générale des associés."

3. Les associés décident de modifier l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5.** La durée de la société est indéterminée."

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Konrath, A. Donven, , E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 novembre 2008. LAC/2008/47941. Reçu à 0,5%: douze euros (12 €)

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 5 janvier 2009.

Emile SCHLESSER.

Référence de publication: 2009008530/227/43.

(090007144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Mantalis Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 68.781.

Constituée par-devant M^e Gérard LECUIT, notaire alors de résidence à Hesperange (Grand-Duché de Luxembourg) et maintenant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 8 février 1999, acte publié au Mémorial C n °378 du 26 mai 1999.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MANTALIS HOLDING S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009008669/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2008, réf. LSO-CX11333. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006704) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

PE Financing No. 5 (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 136.541.

L'an deux mille huit,

Le vingt-sept novembre,

Par devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire, des actionnaires de la société anonyme "PE FINANCING No. 5 (Luxembourg) S.A.", avec siège social à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 31 janvier 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 724 du 25 mars 2008, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 136.541.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean FABER, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Sabine LEMOYE, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt,

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Sylvaine AUBARD, employée privée, demeurant professionnellement à L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

1.- Démission des administrateurs B de la société et décharge à leur donner.

2.- Modification du premier paragraphe de l'article neuf des statuts, pour lui donner la teneur suivante: "La Société est administrée par:

1) dès lors que la Société a un seul actionnaire: un administrateur, deux administrateurs, agissant individuellement ou conjointement, ou un conseil d'administration, tel que décidé par les actionnaires,

2) dès lors que la Société a au moins deux actionnaires: un conseil d'administration composé d'au moins trois membres. Les administrateurs n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Chaque fois qu'un conseil d'administration est nommé pour administrer la Société, les décisions du Conseil d'Administration doivent être prises collectivement."

3.- Modification de l'article douze des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

"Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature de l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature individuelle d'un des administrateurs ou par la (les) autre(s) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par le Conseil d'Administration."

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite, l'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes.

Première résolution

L'assemblée générale décide d'accepter les démissions de Monsieur Jean FABER, de Monsieur Didier KIRSCH et de Mademoiselle Jeanne PIEK de leurs fonctions d'Administrateurs B de la Société, et de leur donner décharge pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Dès lors les Administrateurs de la Société sont les personnes suivantes:

a) Monsieur Daniel PIRCHER, conseiller, demeurant à A-6800 Feldkirch (Autriche), Zösmairstrasse 17,

b) Monsieur Wolfgang HUERLIMANN, administrateur de sociétés, demeurant à A-6800 Feldkirch (Autriche), Oberer Hasenbachweg 24,

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier le premier paragraphe de l'article neuf des statuts, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 9. Administrateur(s).** (premier paragraphe) La Société est administrée par:

1) dès lors que la Société a un seul actionnaire: un administrateur, deux administrateurs, agissant individuellement ou conjointement, ou un conseil d'administration, tel que décidé par les actionnaires,

2) dès lors que la Société a au moins deux actionnaires: un conseil d'administration composé d'au moins trois membres. Les administrateurs n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Chaque fois qu'un conseil d'administration est nommé pour administrer la Société, les décisions du Conseil d'Administration doivent être prises collectivement."

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article douze des statuts, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 12. Signature sociale.** Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature de l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature individuelle d'un des administrateurs ou par la (les) autre(s) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par le Conseil d'Administration."

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en français suivi d'une traduction anglaise; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and eight,

On the twenty-seventh day of November,

Before Us Maître Emile SCHLESSER, notary residing in Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "PE FINANCING No. 5 (Luxembourg) S.A.". a joint stock company under Luxembourg Law, having its registered office in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, incorporated by deed of the undersigned notary, on 31 December 2008, published in the "Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C", number 724 on 25 mars 2008, registered at the Trade and Companies' Register in Luxembourg City under section B and number 136,541.

The meeting was opened with Mr Jean FABER, "licencié en sciences économiques", residing professionally in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt, in the chair,

who appointed as secretary Ms Sabine LEMOYE, private employee, residing professionally in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

The meeting elected as scrutineer Ms Sylvaine AUBARD, residing professionally in L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

1.- Resignation of the Directors B and discharge until the date of the present Meeting.

2.- Modification of the first paragraph of article nine of the Articles of Incorporation, which will from now on have the following wording:

"The Company is managed by:

1) in case the Company has only one shareholder: either one director, two directors, acting individually or jointly, or a board of directors, as the shareholders may decide from time to time.

2) in case the Company has at least two shareholders: a board of directors composed of at least three members.

The directors do not need to be shareholders of the Company. Each time a board of directors is appointed to manage the Company, the decisions of the Board of Directors shall be taken collectively."

3.- Modification of article twelve of the Articles of Incorporation, which will from now on have the following wording:

"Vis-a-vis third parties, the Company is validly bound by the signature of the sole Director or, in case of plurality of shareholders, by the individual signature of any directors of the Company or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the sole Director or, in case of plurality of directors, by the Board of Directors."

II.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders present, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Shall also remain attached to this deed, the proxies of the represented shareholders after having been signed "ne varietur" by the appearing persons.

III.- That the whole corporate capital being present or represented at this meeting and all the shareholders present or represented declaring that they had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to grant full discharge to the following Directors B: Mr Jean FABER, Mr Didier KIRSCH and Ms Jeanne PIEK, all resigning, for the execution of their mandates up to this day.

Thus, the Directors of the Company are the following persons:

a) Mr Daniel PIRCHER, counselor, residing in A-6800 Feldkirch (Austria), Zösmairstrasse 17,

b) Mr Wolfgang HUERLIMANN, company director, residing in A-6800 Feldkirch (Austria), Oberer Hasenbachweg 24.

Second resolution

The general meeting decides to amend the first paragraph of article nine of the Articles of Incorporation, which will from now on have the following wording:

" **Art. 9. director(s).** (first paragraph).The Company is managed by:

1) in case the Company has only one shareholder: either one director, two directors, acting individually or jointly, or a board of directors, as the shareholders may decide from time to time.

2) in case the Company has at least two shareholders: a board of directors composed of at least three members.

The directors do not need to be shareholders of the Company. Each time a Board of Directors is appointed to manage the Company, the decisions of the Board of Directors shall be taken collectively."

Third resolution

The general meeting decides to amend the first paragraph of article twelve of the Articles of Incorporation, which will from now on have the following wording:

" **Art. 12. Corporate signature.** Vis-a-vis third parties, the Company is validly bound by the signature of the sole Director or, in case of plurality of shareholders, by the individual signature of any directors of the Company or by the signature(s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the sole Director or, in case of plurality of directors, by the Board of Directors."

There being no further business on the agenda, the meeting is terminated.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing persons, the present deed is worded in French, followed by an English translation; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English texts, the French text will be prevailing.

In faith of which, We the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the persons appearing, all known to the notary by their surname, name, civil status and residence, the Chairman, the secretary and the scrutineer signed with Us, the notary, this original deed.

Signé: S. Lemoye, S. Aubard, J. Faber, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 novembre 2008. LAC/2008/47939. Reçu à 0,5%: douze euros (12 €)

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 19 décembre 2008.

Emile SCHLESSER.

Référence de publication: 2009008535/227/156.

(090006960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

AA&C Associates S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-4831 Rodange, 233, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 124.948.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Paul DECKER

Le notaire

Référence de publication: 2009008614/206/12.

(090007035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Abax Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 80.522.

L'an deux mil huit, le vingt-quatre décembre.

Par devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Zotan Professional Services, une société anonyme, ayant son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy (RCS Luxembourg N°B.135.187)

ici représentée par deux de ses administrateurs savoir:

- Monsieur Tom PFEIFFER, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-2212 Luxembourg, et
- Monsieur Ronald WEBER, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-2212 Luxembourg,

Laquelle comparante, ici représentée comme ci-avant, a exposé au notaire instrumentant qu'elle est la seule et unique actionnaire représentant l'intégralité du capital social de la société anonyme "Abax Holding" avec siège social à L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy,

constituée suivant acte reçu par Maître Paul DECKER, notaire alors de résidence à Luxembourg-Eich, en date du 19 janvier 2001 publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 762 du 14 septembre 2001

inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg section B, sous le numéro 80.522;

La comparante, représentée comme ci-avant a ensuite requis le notaire d'acter la résolution suivante:

Unique résolution

L'actionnaire unique décide modifier les statuts de la société pour renoncer au statut fiscal de société holding au sens de la loi du 31 juillet 1929 et de se doter de statuts conformes à ceux d'une société pleinement imposable et en conséquence de modifier les articles 4 et 18 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

" **Art. 4.** La société a pour objet la prise d'intérêts sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription et toute autre manière ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière de toutes valeurs mobilières et de toutes espèces, l'administration, la supervision et le développement de ces intérêts. La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, de garanties ou autrement. Elle pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société a également pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur par location et de toute autre manière et, le cas échéant, la vente d'immeubles de toute nature, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Elle pourra généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou en partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toute opération qui peut lui paraître utile dans l'accomplissement de son objet et son but."

" **Art. 18.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts."

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élève à approximativement 800,- €.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: T. PFEIFFER, R. WEBER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 décembre 2008. Relation: LAC/2008/53034. Reçu € 12,- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2009.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2009008522/206/57.

(090006405) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Mec-Telematik, Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6440 Echternach, 6, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 95.194.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Paul DECKER
Le notaire

Référence de publication: 2009008615/206/12.

(090007014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Navcon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 135.811.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER
Notaire

Référence de publication: 2009008616/5770/12.

(090006947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

**Leonardo Navigation S.A., Société Anonyme,
(anc. Leonardo Capital Partners S.A.).**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 17, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 137.860.

Les statuts coordonnés de la société, rédigés en suite de l'assemblée générale du générale du 20 novembre 2008, ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 16 décembre 2008.

Camille MINES
Notaire

Référence de publication: 2009008632/225/14.

(090006538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Cevihold S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 53, Gruuss-Strooss.
R.C.S. Luxembourg B 39.825.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2009.

Christine DOERNER
NOTAIRE

Référence de publication: 2009008633/209/12.

(090006429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

BRC Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 92.577.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER
Notaire

Référence de publication: 2009008634/5770/12.

(090007140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Am Weineberg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9560 Wiltz, 9, rue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 100.459.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIEKIRCH, le 14/01/2009.

Pour la société

C.F.N. GESTION S.A.

52 ESPLANADE

L-9227 DIEKIRCH

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009008641/2602/18.

Enregistré à Diekirch, le 12 janvier 2009, réf. DSO-DA00233. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090006848) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Master's Lodge S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 184, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 88.537.

Constituée sous forme de société à responsabilité limitée pardevant M^e Réginald Neuman, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date 05 Août 2002, acte publié au Mémorial C no 1444 du 05 Octobre 2002, modifiée pardevant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster en date du 9 juillet 2008, acte publié au Mémorial C no 2079 du 27 août 2008.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/12/08.

Pour MASTER'S LODGE S.à r.l.

Interfiduciaire S.A.

Signature

Référence de publication: 2009008690/1261/19.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01288. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006252) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Aral Center Nagel Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9415 Vianden, 1, route de Bettel.
R.C.S. Luxembourg B 97.100.

Le bilan au 20.07.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIEKIRCH, le 14/01/2009.

Pour la société

C.F.N. GESTION S.A.

52 ESPLANADE

L-9227 DIEKIRCH

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009008642/2602/18.

Enregistré à Diekirch, le 12 janvier 2009, réf. DSO-DA00232. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090006850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Allied Equity S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 101.326.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 décembre 2008. Signature.

Référence de publication: 2009008663/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03107. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Relax Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 112.800.

Constituée par-devant Maître Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 9 décembre 2005, acte publié au Mémorial C no 541 du 15 mars 2006, modifiée pour la dernière fois par-devant M^e Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg-Eich (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 18 septembre 2007, acte publié au Mémorial C no 1211 du 20 mai 2008.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour RELAX HOLDING S.à.r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009008673/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2009, réf. LSO-DA00840. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Four Tools, Société à responsabilité limitée.Siège social: L-8552 Oberpallen, 6, Platinerei.
R.C.S. Luxembourg B 118.515.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 06 janvier 2008. Sonia Livoir.

Référence de publication: 2009008676/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2008, réf. LSO-CX11267. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Pall-Center S.A., Société Anonyme.Siège social: L-8552 Oberpallen, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 93.577.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 06 janvier 2008. Sonia Livoir.

Référence de publication: 2009008677/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2008, réf. LSO-CX11266. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

FGA (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 61.096.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 janvier 2008.

Sonia Livoir.

Référence de publication: 2009008678/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2008, réf. LSO-CX11265. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Fiduciaire et Expertises (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 70.909.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 janvier 2008.

Sonia Livoir.

Référence de publication: 2009008679/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2008, réf. LSO-CX11269. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Adler Toy Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 192.000,00.**

Siège social: L-1222 Luxembourg, 8, rue Beck.

R.C.S. Luxembourg B 115.738.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23/12/2008.

Adler Toy Investment S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009008680/1649/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01244. - Reçu 48,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Rose Invest International Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 90.735.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 12/1/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009008685/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2009, réf. LSO-DA02205. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Nature Santé Beauté (N.S.B.) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1274 Luxembourg, 35, rue des Bruyères.

R.C.S. Luxembourg B 50.963.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

FIDUCIAIRE CORFI

EXPERTS COMPTABLES

63-65, rue de Merl

L-2146 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009008682/642/17.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2008, réf. LSO-CW06958. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Rose Invest International Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 90.735.

En vertu de l'article 79 (1) de la loi sur le Registre de Commerce et des Sociétés du 19 décembre 2002, le bilan abrégé au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 12/1/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009008686/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2009, réf. LSO-DA02206. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Gondwana International Holding S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 59.389.

Le bilan de clôture de la liquidation au 10 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 12/1/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009008687/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2008, réf. LSO-CX11423. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006406) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Concept Marketing Finance (C.M.F.) S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 69.913.

Le bilan de clôture de la liquidation au 04 décembre 2008 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 12/1/2009.

Signatures.

Référence de publication: 2009008688/777/13.

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 2008, réf. LSO-CX11421. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006402) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Société de Participations Financières Groupe Arnold Kontz Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 184, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 85.419.

Constituée sous forme de société à responsabilité limitée pardevant M^e Réginald Neuman, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date 24 Décembre 2001, acte publié au Mémorial C no 638 du 24 Avril 2002.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19/12/08.

Pour SOCIETE DE PARTICIPATIONS FINANCIERES GROUPE ARNOLD KONTZ S.à r.l.

Interfiduciaire S.A.

Signature

Référence de publication: 2009008689/1261/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01292. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Square Holdings (CDE) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 75.375,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 116.492.

Le bilan au 31 décembre 2007 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2009008735/8866/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2009, réf. LSO-DA03993. - Reçu 115,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Immobilière Cecon S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6557 Dickweiler, 5, rue d'Echternach.

R.C.S. Luxembourg B 100.810.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, 12/01/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009008699/619/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2008, réf. LSO-CX11046. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

A.L. Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 24, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 134.011.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour compte de A.L. LUXEMBOURG S.A.

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2009008707/752/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2009, réf. LSO-DA02376. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Postline S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 104.863.

At the Annual General Meeting of shareholders held at the registered office of the Company on November 10th, 2008, it has been resolved the following:

1. To re-elect HB MANAGEMENT NV as director of the board until the next annual general meeting.
2. To re-elect Mr. Peter ENGELBERG and Mr. Gilles WECKER, residing professionally at 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg as directors of the board until the next annual general meeting.
3. To re-elect MODERN TREUHAND SA, situated at 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg as statutory auditor of the company until the next annual general meeting.

Fiona FINNEGAN / Kristina
EKSTRAND.

Lors de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue le 10 novembre 2008, il a été résolu ce qui suit:

1. De ré-élire HB MANAGEMENT NV comme administrateur du Conseil d'Administration jusqu'à la prochaine assemblée générale.
2. De ré-élire M. Peter ENGELBERG et M. Gilles WECKER, demeurant professionnellement au 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg comme administrateurs du Conseil d'Administration jusqu'à la prochaine assemblée générale.
3. De ré-élire MODERN TREUHAND SA située au 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg comme commissaire aux comptes de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Fiona FINNEGAN / Kristina
EKSTRAND.

Référence de publication: 2009009077/1369/28.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2008, réf. LSO-CX05561. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Travaux Modernes S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2560 Luxembourg, 24, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 55.556.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour compte de Travaux Modernes Sarl

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2009008708/752/14.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2009, réf. LSO-DA02373. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Crossroads Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 100.288.

Le bilan au 30 juin 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009008740/631/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 janvier 2009, réf. LSO-DA00040. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Square Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 49.125,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 115.481.

Le bilan au 31 décembre 2007 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg.

Pour la société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2009008736/8865/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2009, réf. LSO-DA03996. - Reçu 115,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Domus Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 95.857.

Constituée par-devant Me Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 3 septembre 2003, acte publié au Mémorial C no 1076 du 16 octobre 2003.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DOMUS PARTICIPATIONS S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009008737/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2009, réf. LSO-DA00831. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Euro East Construction S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 101.066.

Constituée par-devant Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 2 juin 2004, acte publié au Mémorial C no 768 du 27 juillet 2004.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EURO EAST CONSTRUCTION S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009008738/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2009, réf. LSO-DA00845. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Alanis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 73.829.

Constituée par-devant Me Gérard LECUIT, notaire alors de résidence à Hesperange (Grand-Duché de Luxembourg) et maintenant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 21 décembre 1999, acte publié au Mémorial C no 275 du 11 avril 2000.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ALANIS S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009008739/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2009, réf. LSO-DA00833. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Georges Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2327 Luxembourg, 32, Montée de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 96.563.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Pour GEORGES SARL

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2009008784/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01334. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006939) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Le Canotier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4936 Bascharage, 57, rue de la Reconnaissance Nationale.
R.C.S. Luxembourg B 118.062.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2009.

Deschuytter Isabelle.

Référence de publication: 2009008741/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2008, réf. LSO-CX11278. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Mira-Rio S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4936 Bascharage, 57, rue de la Reconnaissance Nationale.
R.C.S. Luxembourg B 79.759.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2009.

Deschuytter Isabelle.

Référence de publication: 2009008742/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2008, réf. LSO-CX11280. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Hartborg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4936 Bascharage, 57, rue de la Reconnaissance Nationale.
R.C.S. Luxembourg B 79.744.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2009.

Deschuytter Isabelle.

Référence de publication: 2009008743/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 décembre 2008, réf. LSO-CX11282. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090006834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Polytech Systems S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle et Commerciale.
R.C.S. Luxembourg B 72.051.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2009.

Deschuytter Isabelle.

Référence de publication: 2009008744/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2008, réf. LSO-CX09980. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090006832) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Luxembourg Maritime Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 112.734.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2009.

Deschuytter Isabelle.

Référence de publication: 2009008745/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2008, réf. LSO-CX09981. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090006830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Media-Consulting-Pint G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 15, Haaptstrooss.
R.C.S. Luxembourg B 96.435.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DIEKIRCH, le 14/01/2009.

Pour la société

C.F.N. GESTION S.A.

52 ESPLANADE

L-9227 DIEKIRCH

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009008643/2602/18.

Enregistré à Diekirch, le 12 janvier 2009, réf. DSO-DA00230. - Reçu 22,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(090006854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Accelior S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8366 Hagen, 3, rue Randlingen.

R.C.S. Luxembourg B 103.319.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2009.

Deschuytter Isabelle.

Référence de publication: 2009008746/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2008, réf. LSO-CX09984. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

BH Investment Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 81.240.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2009.

Paché Stéphanie.

Référence de publication: 2009008747/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2008, réf. LSO-CX08856. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

RentaPlace Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 90.329.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 janvier 2009.

Paché Stéphanie.

Référence de publication: 2009008749/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 2008, réf. LSO-CX08858. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Global IT Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 15.000,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 111.729.

—
Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2008.

Pour la société

Signature

Le gérant

Référence de publication: 2009008837/6312/16.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA02976. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.